

2m 11.2838.3

Université de Montréal

L'infanterie dans la doctrine militaire française des années trente

par

Jean-François Lussier

Département d'Histoire

Faculté des Arts et Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès arts (M. A.)

décembre, 1999

Jean-François Lussier, 1999



2,2522 100

Université de Montréal

L'inférence dans la doctrine médiévale française des années treize

par

Jean-François Lasalle

Département d'histoire

Faculté des Arts et Sciences

D  
7  
U54  
2000  
n. 023

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître es sciences (M. A.)

décembre 1999

Jean-François Lasalle, 1999



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:  
L'infanterie dans la doctrine militaire française des années trente

Présenté par  
Jean-François Lussier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

M. Samir Saul  
M. Paul Létourneau  
M. Louis Michel

Mémoire accepté le 20 mars 2000

Printemps 1940, Europe de l'Ouest. Devant les *Panzers* et la *Luftwaffe* allemande, les troupes françaises retraitent dans le désordre. C'est la débâcle. Jamais la France n'avait connu un tel désastre militaire. Comment l'armée française, glorifiée par sa victoire lors de la Première Guerre mondiale a-t-elle pu être écrasée d'une façon aussi expéditive? Cette question a marqué une génération d'historiens. La majorité de ces derniers ont porté leur attention sur la sclérose doctrinale en matière d'utilisation des blindés et de l'aviation, le manque d'initiative du Haut-Commandement et la polémique entourant l'armée de métier. Par contre, très peu se sont intéressés à une analyse en profondeur de l'arme principale de l'armée française: l'infanterie. Notre propos est de sortir de l'ombre cette "Reine des batailles". Pour y parvenir, nous proposons la problématique suivante: rechercher à travers les écrits publiés durant les années trente, la perception qu'avaient les milieux militaires français du rôle de l'infanterie. Pour répondre à notre question centrale, nous adopterons une approche de neutralité à l'égard de la doctrine militaire française des années trente faisant ainsi contraste avec l'image très négative projetée par la communauté historique au sujet de celle-ci.



## Table des matières

INTRODUCTION .....	1-7
Chapitre premier: La communauté historique et son analyse de l'effondrement français de 1940	
Introduction.....	8-9
1-Haut-Commandement, doctrine et plans.....	
i)La gérontocratie militaire.....	10-13
ii)La sclérose doctrinale.....	13-17
iii)Des plans inadaptés.....	17-20
2-Effectifs, classes creuses et moral des troupes.....	
i)L'incontournable arrivée des classes creuses.....	21-23
ii)Le désenchantement du soldat français.....	23-26
3-Réarmement, programmes et déficiences.....	
i)Trop peu trop tard.....	26-27
ii)Les déficiences.....	27-30
Conclusion.....	31-32
Chapitre second: La Reine des batailles: une arme sclérosée?	
Introduction.....	33-34
1-Le moral.....	35-39
2-La doctrine d'utilisation de l'infanterie dans les règlements.....	
i)David contre Goliath.....	40-43
ii)La conservation du territoire ou la mort.....	44-45
iii)Des règlements qui n'innovent pas?.....	45-47
3-La doctrine d'utilisation de l'infanterie dans les revues militaires.....	
i)Motorisation et mécanisation.....	48-51
ii)Le mouvement et la vitesse.....	52-55
Conclusion.....	56-57

## Chapitre troisième: L'infanterie et son armement

Introduction.....	58
1-Les retards du réarmement de l'infanterie.....	59-60
2-L'armement de l'infanterie française.....	
i)armes légères à tir tendu.....	
a)fusils et mousquetons.....	61-62
b)fusil-mitrailleur.....	62-63
ii)armes légères à tir courbe.....	
a)grenades et lance-grenades.....	64
b)mortier de 60mm.....	64-65
iii)armes lourdes à tir tendu.....	
a)mitrailleuse.....	65-67
b)canon de 25.....	67-68
3-L'armement de l'infanterie en guerre de montagne.....	68-69
4-L'armement de l'infanterie pour les troupes de forteresse.....	70-71
5-L'habillement du fantassin.....	71-72
6-Les munitions.....	72-73
Conclusion.....	74

## Chapitre quatrième: L'infanterie et les autres armes

Introduction.....	75-76
1-La liaison infanterie-artillerie.....	
i)la liaison artillerie-infanterie dans le <i>Règlement de l'infanterie</i> .....	77-79
ii)objectif: le renforcement de l'artillerie.....	79-81
iii)objectif: l'intégration de l'artillerie à l'infanterie.....	81-82
iv)la question des communications.....	83-85
2-La liaison infanterie-blindés.....	85-87
3-La liaison infanterie-cavalerie.....	87-88
4-La liaison infanterie-aviation.....	88-91
Conclusion.....	91-92

CONCLUSION.....93-98

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES.....i-vi

Juin 1940. Sous un chaud soleil de fin de printemps, des millions de Français, meurtris et apeurés, fuient l'avance allemande. Se bousculant sur les routes du nord du pays, ces derniers mesurent l'ampleur d'un désastre national sans précédent. L'incompréhension se lit sur leur visage: comment pouvaient-ils en être arrivés là? Au lendemain de Versailles, la puissance française semblait en effet inébranlable. L'Allemagne était épuisée; rendue responsable de l'hécatombe de la Première Guerre mondiale, elle devait payer des réparations à la France jusqu'aux années 1980 et réduire son armée à cent mille hommes. De son côté, la France conservait sa puissante armée qui menaçait à tout moment d'occuper une partie du territoire allemand. Vingt ans plus tard, comment cette armée, considérée comme l'une des plus grandes du monde, a-t-elle pu être écrasée d'une façon aussi expéditive? L'historien Ladislas Mysyrowicz avance un élément de réponse: "L'armée de la victoire, couverte de gloire et remplie d'amertume, va osciller pendant 22 ans entre un orgueil extrême et un profond doute de soi. Intellectuellement, elle paraît incapable de prendre la juste mesure d'elle-même, de ce qu'elle vient d'accomplir et de ce qu'elle pourrait être encore en mesure de faire<sup>1</sup>".

Naturellement, la débâcle française de 1940 n'est pas exclusivement imputable aux facteurs militaires. En effet, les causes profondes de l'effondrement de 1940 sont multiples: l'instabilité patente du pouvoir exécutif de la IIIe République, la faiblesse relative de l'industrie lourde, la fuite des capitaux orchestrée par les possédants, la guerre civile larvée entre l'extrême-droite et l'extrême-gauche, la diffusion du pacifisme au sein de la société et la dépendance financière et militaire à l'égard de l'Angleterre n'en sont que quelques exemples.

Cependant, la facilité déconcertante avec laquelle la *Wehrmacht* a conquis la France incite

---

<sup>1</sup>Mysyrowicz, Ladislas. Autopsie d'une défaite. Origines de l'effondrement militaire français de 1940. L'Age d'Homme, Lausanne, 1973, p.9.

à rechercher les lacunes qui ont pu se manifester dans l'armée française durant l'entre-deux-guerres. De nombreux historiens se sont penchés sur cette question en mettant continuellement l'accent sur la sclérose doctrinale en matière d'utilisation des blindés et de l'aviation, le manque d'initiative du Haut-commandement et la polémique entourant l'armée de métier. Par contre, très peu se sont intéressés à une analyse en profondeur de l'arme principale de l'armée française: l'infanterie. Bien qu'étant considérée comme la "Reine des batailles", étant de loin l'arme la plus importante, tant par ses effectifs que par son matériel, portant la lourde responsabilité de défendre la Patrie contre son imposant voisin de l'Est, l'infanterie de l'entre-deux-guerres a été mise de côté par les historiens qui n'en n'ont pas fait l'étude.

L'exemple le plus révélateur de cette mise au rancart nous vient de la prestigieuse Revue historique des Armées. En plus de vingt ans de publication, la revue n'a fait paraître aucun article portant sur l'infanterie française de l'entre-deux-guerres, contrairement aux nombreux articles et numéros spéciaux touchant l'aviation, l'artillerie et les blindés des années trente. Notre propos est de tirer de l'oubli cette "Reine des batailles".

#### a) Problématique:

Pour parvenir à faire sortir cette arme de l'ombre, nous proposons la problématique suivante: rechercher à travers les écrits publiés durant les années trente, la perception qu'avaient les milieux militaires français du rôle de l'infanterie. Pour répondre à notre question centrale, nous adopterons une approche de neutralité à l'égard de la doctrine militaire française des années trente. Nous tenterons de nous déganer de l'image très négative projetée par la communauté historienne au sujet de cette doctrine. Était-elle aussi sclérosée que les historiens le prétendent? En considérant certaines

particularités de l'armée française, les règlements et instructions étaient-ils aussi inadaptés à la situation? N'est-il pas exagéré de qualifier le Haut-commandement de totalement incompetent? L'armée française était-elle depuis longtemps condamnée par son ineptie à la débâcle de 1940? Le matériel de l'armée de terre était-il à ce point inférieur, tant quantitativement que qualitativement, à celui de son opposant allemand? Les relations entre l'infanterie et les autres armes étaient-elles aussi teintées d'égoïsme que les historiens le prétendent?

Notre étude nous amène à croire qu'il y a lieu de nuancer cette vision négative. Nous démontrerons que les militaires de l'époque proposaient des analyses innovatrices quant à la doctrine d'utilisation de l'infanterie. Notre but sera d'étudier cette prise de conscience des milieux militaires à l'égard des réalités nouvelles de la guerre moderne se confirmant en Europe. Nous observerons que l'infanterie française, en tenant compte de plusieurs facteurs circonstanciels propres à la France des années trente, a été préparée de façon adéquate à la guerre contre l'Allemagne hitlérienne. Tant pour sa doctrine d'utilisation et son matériel que pour harmoniser ses relations avec les autres armes, il nous apparaît essentiel de remettre en question la perception largement répandue dans la communauté historique à l'effet que l'infanterie française était rétrograde, éloignée des idées de la guerre moderne et fermée sur elle-même.

#### b) Développement et sources:

Notre mémoire sera divisé en quatre chapitres. Le premier permettra de situer notre sujet dans son contexte historiographique général. Trois thèmes principaux seront abordés. Premièrement, il sera question du haut-commandement de l'armée française. Qui étaient les acteurs de la stratégie militaire française? Quels étaient la doctrine et les plans préconisés par ces derniers?

Deuxièmement, nous verrons à quel point le problème démographique et la baisse de l'estime du peuple français pour les valeurs militaires ont conditionné la doctrine militaire française. Troisièmement, nous ferons une brève analyse des déficiences du programme de réarmement français de la deuxième moitié des années trente.

Nous baserons notre premier chapitre sur l'analyse de plusieurs ouvrages, publiés depuis 1945, traitant de l'armée française des années trente. Deux monographies ont particulièrement retenu notre attention. Tout d'abord, celle de Ladislas Myszyrowicz, intitulé Autopsie d'une défaite. Ce livre, publié en 1973, est sans l'ombre d'un doute notre ouvrage clef. En effet, c'est à partir de sa lecture qu'a été élaborée notre problématique. Le livre est composé d'une brillante analyse de la crise doctrinale de l'armée française de l'entre-deux-guerres ainsi que d'une remarquable évaluation de l'évolution et des perspectives d'utilisation du binôme char-avion. Cependant, malgré le colossal apport de l'ouvrage à nos connaissances, l'auteur n'a pas poussé l'étude de l'arme la plus importante de l'armée française: l'infanterie. Ainsi a germé notre idée d'appliquer à l'infanterie la problématique de l'évolution et des perspectives d'utilisation d'une arme. Par la suite, nous nous sommes penché sur l'ouvrage que publiait en 1980 le lieutenant-colonel Dutailly Les problèmes de l'armée de terre française (1935-1939). Le seul titre nous indique qu'il s'agit d'un livre essentiel à l'étude de notre sujet. Se référant en très grande partie à des sources non publiées, l'auteur expose magistralement trois grands thèmes collant parfaitement à la problématique de l'évolution de l'infanterie de la deuxième moitié des années trente. Ces thèmes sont: la stratégie et les contraintes extérieures, les moyens et les hommes.

Dans le deuxième chapitre de notre mémoire, nous dégagerons la perception des milieux

militaires de l'époque quant à la doctrine d'utilisation de l'infanterie. Nous porterons notre attention sur les concepts innovateurs véhiculés par ces derniers. Encore une fois, trois thèmes principaux diviseront ce chapitre. Premièrement, nous verrons par quels moyens les auteurs militaires ont tenté de rehausser le moral des troupes d'infanterie face au problème du recul des valeurs militaires. Deuxièmement, nous tenterons de démontrer que les instructions et règlements étaient adaptés aux moyens et aux besoins de l'infanterie de l'époque. Troisièmement, nous soulignerons les idées originales mises de l'avant par les auteurs militaires sur la motorisation et la mécanisation de l'infanterie ainsi que sur la guerre de mouvement.

Les sources utilisées pour ce chapitre, tout comme pour les chapitres trois et quatre, sont contemporaines. Nos sources principales nous viendront de nombreux articles publiés dans les revues suivantes: la Revue d'infanterie de 1930 à 1939 (notre référence par excellence), la Revue militaire française, de 1930 à 1936, la Revue militaire générale de 1937 et 1938, la Revue des questions de défense nationale de 1939 ainsi que la Revue des deux mondes de 1930 à 1939. Nous avons tout d'abord analysé sommairement tous les articles concernant de près ou de loin l'infanterie. Par la suite, nous avons conservé les plus pertinents d'entre eux en les classant selon le thème abordé. Par ailleurs, nous nous sommes référé à maintes reprises à l'Instruction sur l'emploi tactique des Grandes unités (IGU) de 1936 ainsi qu'au Règlement de l'infanterie de 1938. Ces deux documents représentent la base de la doctrine d'utilisation de l'infanterie de l'entre-deux-guerres.

Le troisième chapitre concernera l'infanterie et son armement. Dans ce chapitre, le plus technique du mémoire, nous décrirons l'équipement du fantassin français et nous analyserons les perceptions qu'en avaient les auteurs militaires de l'époque. Cette analyse nous permettra de réaliser que, sur de nombreux points, l'armement de l'infanterie française était supérieur à celui de son



opposant allemand. La majeure partie du chapitre portera sur les caractéristiques et le mode d'utilisation de cet armement tout en évaluant comment les militaires percevaient son rendement. Par ailleurs, nous ferons un bref retour sur les lacunes du réarmement français de l'entre-deux-guerres. Pour terminer, nous porterons notre attention sur quelques cas particuliers touchant à l'équipement du fantassin, notamment, l'armement de l'infanterie en guerre de montagne et des troupes de forteresse, l'habillement du fantassin et la problématique des munitions.

Finalement, le quatrième chapitre fera une analyse des relations entre l'infanterie et les autres armes. Nous démontrerons comment les auteurs militaires percevaient ces relations. Nous constaterons à quel point la question touchant aux relations entre l'infanterie et l'artillerie préoccupait les militaires de l'époque. De plus, nous verrons à quel point les leçons de la guerre d'Espagne ont influencé les auteurs militaires quant aux relations entre l'infanterie et le binôme char-avion.

### c) Bornes chronologiques, thématiques et documentaires:

Notre problématique se référant à l'analyse de l'infanterie des années trente, nos bornes chronologiques sont simples à définir. Notre étude portera sur la période allant de 1930 jusqu'à la déclaration de guerre le 3 septembre 1939.

Du côté thématique, l'élément central de notre mémoire est l'infanterie. Cependant, l'analyse de l'infanterie ne pouvant se réaliser sans entrer en interaction avec plusieurs autres champs d'étude, nous élargirons notre thématique. Par exemple, comme nous l'avons vu, nous traiterons de certaines armes reliées à l'infanterie, c'est-à-dire l'artillerie, la cavalerie, les blindés et l'aviation. Cependant, nous avons mis de côté les relations infanterie-marine et infanterie-génie.

L'objectif principal de notre mémoire sera de démontrer la prise de conscience par les militaires de l'époque des idées nouvelles de la guerre moderne. Nous ne prétendons pas expliquer pourquoi le haut-commandement, bien au fait de la stratégie nouvelle qu'on élaborait en Allemagne, et soucieux de se prémunir contre elle, ne l'a pas adoptée. Par ailleurs, nous avons exclu toute question portant sur le financement ainsi que sur la polémique entourant l'armée de métier. Nous considérons qu'aborder ces deux thèmes serait ouvrir des sujets qui à eux seuls pourraient faire l'objet d'une thèse. Finalement, nous nous concentrerons sur le continent européen en écartant toute question coloniale.

Pour terminer, notre documentation se composera de sources publiées dans les années trente et de nombreux ouvrages et articles recensés depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Sur le plan des sources, nous analyserons exclusivement les écrits publiés par les militaires. Nous nous référerons à de nombreuses revues, monographies, brochures, règlements et instructions. La matière brute étant très riche, nous laisserons à une éventuelle thèse de doctorat les documents officiels non publiés ainsi que les journaux.

## Chapitre premier

### La communauté historique et son analyse de l'effondrement français de 1940

Paris, mai 1947. La première séance de la *Commission d'enquête sur les événements survenus en France de 1933 à 1945* s'ouvre dans une ambiance de règlement de comptes. Traquée pendant près de cinq années, la gauche française savoure sa douce revanche en fustigeant les groupes de la droite traditionnelle. Devant faire la lumière sur les causes de l'effondrement français de mai-juin 1940, la commission portera son premier blâme sur les militaires. Le *mea-culpa* des instances militaires semblait le préalable à la réhabilitation de l'armée au sein de la IV<sup>e</sup> République. Replongeant le peuple français à travers les tumultueuses années de l'avant-guerre et de la collaboration vichyste, cette colossale commission allait ainsi ouvrir un débat autour de la responsabilité des militaires dans la débâcle de 1940.

Depuis, nombreux ont été les ouvrages et articles publiés sur le sujet. De l'analyse de l'ensemble de ces recherches, se détache le constat de certaines déficiences de l'appareil militaire français de l'entre-deux-guerres. Tout d'abord, la sclérose doctrinale de l'état-major semble être la raison principale de l'effondrement de mai-juin 1940. Pénétrés des leçons de la Première Guerre mondiale, les chefs militaires n'ont fait preuve d'aucune initiative et, fait encore plus grave, ont farouchement lutté contre tout projet novateur qui aurait pu remettre en cause la doctrine officielle. De plus, l'arrivée des classes creuses, au milieu des années trente, et la désaffection des Français pour la carrière militaire ont provoqué une crise des effectifs. Cette crise a été amplifiée par une baisse marquée du moral du soldat français, causée par la faiblesse de l'instruction et le freinage de l'avancement des soldats de métier. Finalement, il apparaît que l'armée française a beaucoup

souffert de la faiblesse de son matériel. L'inadaptation de l'industrie à la réalisation du programme de réarmement et la complexité des procédures pour la construction de matériels ont considérablement ralenti la modernisation de l'armée française.

Nous consacrerons le premier chapitre de notre mémoire à la synthèse de différentes études historiques déjà réalisées sur le sujet. Nous nous référerons à une bibliographie étoffée comprenant les recherches les plus pertinentes sur les problèmes de l'armée de terre française de l'entre-deux-guerres. Trois thèmes seront abordés à partir des publications qui font autorité: le premier consistera à comprendre comment, par son attitude, sa doctrine et par l'élaboration de ses plans, le haut-commandement a contribué à l'affaiblissement de la puissance militaire de la France. Le second thème portera sur les problèmes reliés aux effectifs; nous évaluerons, selon les ouvrages analysés, l'impact sur le moral du soldat français de l'arrivée des classes creuses, des déficiences de son instruction et de la maigre solde versée par l'armée. Finalement, il sera question du réarmement de l'armée de Terre des années trente. Nous examinerons les raisons invoquées par les historiens pour expliquer les insuccès des programmes de réarmement.

## 1-Haut-commandement, doctrine et plans

### i)La gérontocratie militaire

À la fin de la Première Guerre mondiale, le gouvernement de Georges Clemenceau s'engagea à prendre des mesures pour favoriser l'émergence d'une armée plus jeune. Cependant, moins de dix ans plus tard, la montée aux postes supérieurs de l'armée d'une gérontocratie allait contrecarrer ses plans. Au cours des années vingt, le passage du maréchal Pétain à la tête de l'armée fut marqué par une pratique permettant, par simple décret, de maintenir en activité au-delà de l'âge régulier, les membres du Conseil supérieur de la guerre désignés par le Ministre. L'installation de cette gérontocratie allait pratiquement supprimer toutes les chances d'avancement des officiers. Au déclenchement de la guerre en 1939, l'armée française était dirigée par le général Gamelin, chef de l'état-major, âgé de 67 ans, secondé par le général Georges, âgé de 65 ans, et remplacé en 1940 par l'ancien chef de l'état-major, le général Weygand, âgé de 72 ans<sup>1</sup>. Durant la bataille de France, en mai-juin 1940, plus de vingt ans séparaient les généraux français, en moyenne dans la soixantaine, de leurs homologues allemands.

Une nouvelle génération de chefs militaires aurait pu amener une vague d'innovations au sein de l'armée. Cependant, campée sur un conservatisme borné, la gérontocratie militaire accorda plus d'importance à la conservation de ses droits acquis qu'à l'augmentation de l'efficacité au combat. Tout d'abord, l'égoïsme de cette gérontocratie militaire fut révélé au sein du haut-commandement de l'armée de Terre. Dans la première moitié de la décennie, les vues opposées des généraux Gamelin et Weygand sur des questions importantes divisèrent l'E.M.A. et réduisirent

---

<sup>1</sup>Adamthwaite, Anthony. France and the Coming of the Second World War, Frank Cass, Londres, p.166.

l'efficacité de ses travaux. Le décret du 18 janvier 1935, cumulant les fonctions d'inspecteur général de l'Armée et de C.E.M.G.A. sous le commandement du général Gamelin, devait favoriser l'unité de commandement et le passage sans rupture des structures du temps de paix à celles du temps de guerre. Cependant, le général Gamelin se vit imposer par le gouvernement deux adjoints, les généraux Georges et Colson qui ressentait plutôt de l'antipathie à son égard. Soucieux d'imposer son autorité à toute l'armée, Gamelin fit tout pour limiter le pouvoir de ses subordonnés au détriment de l'efficacité du haut-commandement.

Par ailleurs, l'égoïsme et le conservatisme de ces généraux furent démontrés par leur attitude à l'égard de la montée en puissance des chars. Organisés en grande unités autonomes, les chars *“menaient de jouer un rôle prépondérant dans l'organisation militaire, ravissant la première place à l'infanterie, reléguant l'artillerie à un rôle mineur et privant la cavalerie de ses chevaux sinon de sa raison d'être”*<sup>2</sup>. Le haut-commandement seconda l'infanterie dans ses démarches pour empêcher toute modification de l'organisation de l'Armée favorable aux chars. Par exemple, vers la fin des années trente, suite à l'adoption du règlement des unités de chars de combat, une commission se réunit pour discuter de l'avenir des chars dans l'Armée. Sachant bien que les idées des officiers de chars de combat pourraient provoquer un changement de structure dont il ne voulait pas, le haut-commandement nomma, à la présidence de la commission, deux inspecteurs généraux de l'infanterie<sup>3</sup>. De 1918 à 1935, de profondes transformations de l'art de la guerre survinrent. Par exemple, l'aviation connut un essor remarquable, par suite de l'augmentation

---

<sup>2</sup>Mysyrowicz. op.cit., p.115.

<sup>3</sup>Dutailly, Henry. Les problèmes de l'armée de Terre française (1935-1939), ed. Imprimerie Nationale, Paris, 1980, p.192.

de la vitesse et du tonnage des appareils et le moteur a chassé le cheval non seulement du champ de bataille, mais aussi des convois. Or, tout comme dans le cas des chars, il semble que ces changements échappèrent tout simplement aux chefs de l'Armée, trop préoccupés de conserver leurs privilèges.

Outre le conservatisme, la prudence fut un autre trait caractéristique de la gérontocratie militaire française des années trente. Depuis 1933-1934, les chefs militaires eurent tendance à exagérer la puissance militaire de l'Allemagne, d'une part pour dissuader le gouvernement d'entreprendre des négociations sur le désarmement à Genève, d'autre part, pour amener le gouvernement à dépenser plus pour l'armement. En 1936, lors des événements entourant la remilitarisation de la Rhénanie par les troupes allemandes, le climat de peur instauré par les généraux au début des années trente se retourna contre eux<sup>4</sup>. En effet, craignant ses propres surestimations des troupes allemandes, l'état-major, notamment le général Gamelin, déconseilla fortement au gouvernement une intervention militaire dans la zone démilitarisée. Cette prudence démesurée priva la France de sa dernière chance de s'opposer militairement à l'ascension du IIIe Reich.

Le comportement du général Maurice Gamelin, chef suprême des forces armées françaises au cours des années trente, reflète très bien les trois traits mentionnés, soit l'égoïsme, le conservatisme et la prudence démesurée. Décrit comme un homme d'une extrême intelligence, Gamelin fit cependant l'objet de nombreuses critiques acerbes de la part de la communauté historique. Personnage réservé, effacé et timoré, le généralissime n'avait rien d'un meneur. Gamelin suggérait sans commander: *“Les notes, ordres et instructions de ce général sont presque*

---

<sup>4</sup>Adamthwaite, *op. cit.*, p.355.

*toujours de brillants tours d'horizons. Tous les problèmes sont évoqués, mais bien peu sont résolus. Ainsi les responsabilités du chef suprême passaient insensiblement sur les têtes des subordonnés<sup>5</sup>.*

Voulant conserver ses privilèges, le généralissime divisa pour mieux régner. Sa pusillanimité fut lourde de conséquences pour l'armée française. En mars 1936, même si les rapports du IIe bureau démontraient le contraire, Gamelin exagéra volontairement les effectifs de la Wehrmacht. Cela pesa très lourd dans le choix du gouvernement français d'adopter une politique attentiste à l'égard du coup de force allemand. Le plus curieux reste que, dans ses mémoires, Gamelin écrit qu'en 1936, la France avait laissé passer la dernière occasion de battre l'Allemagne hitlérienne. L'aveu frôle l'ingénuité!

## ii) La sclérose doctrinale

Dirigée par cette gérontocratie militaire, l'évolution de l'armée de Terre française de l'entre-deux-guerres fut imprégnée d'une doctrine rétrograde. Durant les années qui suivirent la signature du Traité de Versailles, l'idéologie militaire française fut marquée d'une sincère volonté d'échapper aux erreurs de la veille, doublée d'une orgueilleuse auto-satisfaction. L'idéal recherché *"sera une doctrine correspondant au génie national, mais sans être aussi oublieuse des conditions concrètes de la guerre que l'avait été celle d'août 1914<sup>6</sup>".* L'armée allait alors se figer dans les conceptions qui avaient été en vigueur avant la fin de la dernière guerre. Elle y fut d'autant plus portée que *"ses chefs vieillissaient à leur poste, attachés à des errements qui avaient, jadis, fait leur gloire<sup>7</sup>".*

---

<sup>5</sup>Serre, Charles (dir). Rapport sur les événements survenus en France de 1933 à 1945, Presses Universitaires de France, Paris, 1946 à 1948, tome premier, p.62.

<sup>6</sup>Mysyrowicz, op. cit., p.15.

<sup>7</sup>Doise Jean et Maurice Vaïsse. Diplomatie et outil militaire (1871-1969), ed. Du Seuil, Paris, 1993, p.302.



C'est ainsi que la doctrine militaire de l'entre-deux-guerres se cramponna aux leçons de la Première Guerre mondiale. La principale leçon tirée de la Grande Guerre sera que *le feu tue*: "*le feu est le facteur prépondérant au combat. L'attaque est le feu qui avance. La défense est le feu qui arrête*"<sup>8</sup>. En présence du feu, les vagues d'assaut de l'infanterie étaient paralysées. En accord avec cette leçon, le haut-commandement recommanda l'établissement d'un front continu au plus près de la frontière menacée. Au lendemain de la Grande Guerre, le souvenir de l'invasion allemande pesant plus lourd que le sentiment de la victoire sur l'Allemagne, l'idée de la préservation de l'intégrité du territoire national devint impérative.

C'est dans cette optique que sera érigée, à partir de 1930, la ligne Maginot. Le haut-commandement français crut qu'en construisant une ligne de feu continue, le pays pourrait pratiquer une guerre d'usure à son avantage. Remplaçant les tranchées boueuses par des fortifications bétonnées et climatisées, et permettant à la défense de jouer un rôle privilégié, la ligne Maginot devait donner un avantage incomparable à l'armée française. De 1930 à 1939, les Français ne cessèrent d'y travailler et des milliards de francs y furent engloutis.

Selon les historiens, la construction de la ligne Maginot eut des conséquences tragiques sur le développement de l'armée française. Tout d'abord, en période de budgets resserrés et bientôt de classes creuses, il devint impossible de dépenser à la fois pour le béton et pour les armes mécaniques. Par ailleurs, l'émergence d'une barrière fortifiée donna à l'opinion publique une fausse impression de sécurité et diminua sa vigilance. De plus, la ligne Maginot contribua à enlever toute souplesse aux plans d'opération militaires. Devant se contenter d'un rôle défensif au début

---

<sup>8</sup>Mysyrowicz, *op. cit.*, tiré d'un article du commandant Le Brigant paru dans la *Revue d'Infanterie*, 1931, I, p.251.

d'un conflit potentiel, l'armée française perdit toute initiative. Finalement, inachevée au début de la guerre, la muraille ne fut d'aucun secours à l'armée française. Bien que le système défensif fut amélioré, il restait tout de même dans le Nord et dans le Nord-Est beaucoup de secteurs non fortifiés, en particulier celui des Ardennes<sup>9</sup>.

D'autre part, ayant parié sur une guerre longue et lente, le haut-commandement français fut amené à négliger la vitesse virtuelle des chars<sup>10</sup>. Se référant, encore une fois, aux leçons de la Première Guerre mondiale, les chefs militaires mirent de l'avant une stratégie d'utilisation des chars qui eut des conséquences tragiques durant la bataille de France de 1940. Contrairement aux Allemands et aux Britanniques, l'état-major français porta son choix sur la construction de chars fortement cuirassés, difficilement manoeuvrables mais particulièrement aptes à lutter aux côtés de l'infanterie. Arme d'accompagnement de l'infanterie, le char français resta tenu en laisse, ne pouvant exploiter sa vitesse, et il fut gêné par le compartimentage du terrain<sup>11</sup>. L'infanterie française, voulant conserver son statut de "reine des batailles", repoussa par dessus tout la mise sur pied de formations de chars autonomes.

*“Des formations de chars ayant une vitesse nettement différenciée de celle de l'infanterie tendraient, par une pente naturelle, à se constituer en arme autonome et revendiqueraient le titre de “reine des batailles”. Mieux: afin que soit occupé sans délai, dans leur sillage, le terrain qu'ils auraient conquis, les blindés pousseraient l'infanterie à se motoriser radicalement, elle aussi. Ce qui n'allait pas sans impliquer une restructuration de l'ensemble du système militaire. L'option vitesse contenait donc en germe une cascade de changements, une éclosion de conceptions neuves s'emboîtant l'une dans l'autre et se fécondant mutuellement. En revanche, le problème abordé par l'autre bout demeurait stérile*

---

<sup>9</sup>Doise et Vaïsse, op. cit., p.326.

<sup>10</sup>Mysyrowicz, op.cit., p.101.

<sup>11</sup>Ibid. p.105.

*et plat*<sup>12</sup>.

Par ailleurs, les militaires restèrent convaincus qu'avec le développement de l'artillerie et surtout des armes antichars, les blindés étaient extrêmement vulnérables à une défensive ennemie en profondeur. Ainsi, le feu conservait son avantage sur la cuirasse.

Imposant son point de vue, l'infanterie demeura donc l'arme principale au profit de laquelle les autres armes s'employèrent. C'est dire que l'armée française évolua au pas lent du combattant, d'autant plus que le souci de ménager les vies humaines incita encore à la lenteur en codifiant les progressions prudentes et les marches d'approche<sup>13</sup>. Les différentes instructions adoptées au cours des années trente reflétèrent cette tendance à la lenteur. Par exemple, l'instruction sur l'emploi tactique des grandes unités du 12 août 1936 disséquait l'exécution de la bataille offensive en une série de six phases successives soit, l'approche, la prise de contact, l'engagement, la préparation de l'attaque, l'attaque et, finalement, l'exploitation. Cette description de la bataille offensive ressemblait trait pour trait aux opérations de 1918<sup>14</sup>. Chacune d'elles devait être entreprise avec un maximum de précaution, enlevant ainsi toute flexibilité à l'offensive.

Durant la première moitié des années trente, certains officiers tentèrent de discréditer la doctrine militaire timorée développée par le haut-commandement. Contrastant avec la majorité des officiers français, favorables à la doctrine officielle, ces officiers dissidents se firent les artisans de l'épanouissement des valeurs d'esprit d'initiative, de courage et d'abnégation à la nation<sup>15</sup>. L'un

---

<sup>12</sup>Ibid. p.127.

<sup>13</sup>Vaisse, Doise. Op.cit., p.308.

<sup>14</sup>Dutailly, op.cit., p.182.

<sup>15</sup>Kirkland, Faris Russell. The French Officer Corps and the Fall of France, Thèse de Ph.D., (Histoire), University of Pennsylvania, 1973, p.82.

d'eux était Charles de Gaulle dont les ouvrages *Au fil de l'épée* et *L'armée de métier* provoquèrent de nombreux remous, tant au sein du haut-commandement que sur la scène politique. Proposant la création d'une armée motorisée et mécanisée de 100 000 soldats de métier, de Gaulle fut discrètement censuré par le haut-commandement militaire. Trop peu nombreux et ne faisant pas partie des haut gradés de l'armée, ces "hérétiques", dont le non-conformisme tranchait avec les notions de nation armée et de tradition, se heurtèrent à trop de préjugés pour être entendus.

## ii) Des plans inadaptés

L'élaboration de plans militaires représente l'une des tâches essentielles attribuées au haut-commandement. Expression d'une stratégie d'ensemble, les plans doivent être adaptés aux intérêts et aux moyens de la nation. Durant les années trente, l'état-major français élaborait cinq plans: le plan C (1931-1933), le plan D (1933-1935), le plan *Dbis* (1935-1937), le plan E (1938-1939) et le plan F (1939-1940). En portant leur attention sur les trois derniers, les historiens constatèrent que l'absence de différence entre ceux-ci "*prouve qu'entre 1935 et 1939 la stratégie est demeurée la même. Tous trois s'ordonnent à partir d'une phase de défense initiale*"<sup>16</sup>. L'inadaptation des plans militaires français eut des conséquences tragiques pour la paix de l'Europe. Trois événements majeurs allaient le démontrer: la remilitarisation de la Rhénanie en 1936, la crise des Sudètes en 1938 et le déclenchement de la guerre germano-polonaise en septembre 1939.

Tout d'abord, la remilitarisation de la rive gauche du Rhin par l'Allemagne le 6 mars 1936 constitua une violation flagrante du Traité de Versailles et priva la France de la dernière marge de sécurité territoriale qui lui restait. De plus, cette remilitarisation permit aux Allemands de construire

---

<sup>16</sup>Dutailly, *op.cit.*, p.113.

leur propre ligne de fortification face à la ligne Maginot, rendant ainsi très difficile toute offensive française sur le Rhin. Même si depuis plusieurs mois de nombreux rapports faisaient état d'un coup de force imminent des Allemands en Rhénanie, le général Gamelin n'eut qu'une seule réaction à proposer au gouvernement: la mobilisation générale. Le plan *Dhis*, alors en cours de modifications, ne permettait ni une offensive en pays rhénan, ni une opération de prise de gage. Cela voulait dire que pour chasser trois régiments de la Wehrmacht, il fallait mettre en marche toute l'armée française. Les délais exigés par le déclenchement de cette lourde machinerie permettaient à l'agresseur de se consolider<sup>17</sup>. L'armée française n'a jamais envisagé de refouler la Wehrmacht de l'ancienne zone démilitarisée par une opération rapide et puissante. L'état-major se borna à étudier sommairement l'occupation d'une base de départ pour une avance ultérieure et non définie. N'ayant d'autre solution que la mobilisation générale et la guerre totale, le haut-commandement tempéra les ardeurs du gouvernement français et poussa celui-ci à privilégier une politique attentiste. Celle-ci émoussa grandement le prestige militaire du pays sur la scène internationale.

Deux années plus tard, à l'été 1938, prétextant une recrudescence de la violence à l'encontre de la minorité allemande des Sudètes, Adolf Hitler menaça d'intervenir militairement en Tchécoslovaquie. Encore une fois, même si depuis plusieurs mois le haut-commandement était informé des préparatifs militaires allemands en vue d'une attaque sur la Tchécoslovaquie, aucun plan ne fut préparé pour venir en aide au principal allié oriental de la France. Invoquant la complexité d'une attaque sur les nouvelles fortifications allemandes en Rhénanie, Gamelin déconseilla au gouvernement l'option d'une offensive contre l'Allemagne<sup>18</sup>. Ainsi, rien ne fut tenté

---

<sup>17</sup>Serre, op.cit., p.65.

<sup>18</sup>Adamthwaite, op.cit., p.232.

pour prévenir le fait accompli allemand dans les Sudètes.

En août 1939, le IIIe Reich préparait son attaque sur la Pologne prévue pour le premier septembre. À Paris, l'état-major élaborait son plan de réplique. Comme le démontre Jacques Nobécourt, le plan français s'en remit largement à des initiatives dont il n'avait pas le contrôle<sup>19</sup>.

*“...Gamelin marqua l'impérieuse nécessité de l'appoint polonais: il apporte aux divisions française (120) le complément (80) qui les met à égalité avec la Wehrmacht (200). Les Polonais, on peut l'espérer, offriront une “résistance honorable”, puis viendra le mauvais temps. Au printemps 1940, la bataille durera à l'est. Alors, renforcés par une quarantaine de division britanniques, les Français s'assureront la supériorité numérique grâce aux trente divisions hollandaises et belges que leur procurera l'attaque allemande sur la Belgique et les Pays-Bas. Or, les Polonais ne tiennent pas. Les Anglais mettent sur pied pour le printemps 1940 dix divisions et non quarante et les Belges et Hollandais restent réservés jusqu'au dernier moment, refusant toute coopération des états-majors”.*

Ces années de reculades de l'état-major face à l'Allemagne démontrèrent clairement le décalage entre l'évolution du contexte politique européen et les plans militaires français. L'élaboration de plans exigeait une préparation longue et minutieuse ainsi qu'une organisation complexe. Par exemple, deux ans s'écoulèrent entre l'établissement (décembre 1935) et l'entrée en vigueur (janvier 1938) du plan E. Les travaux préparatoires d'un plan devinrent d'une lourdeur extrême. En effet, ces derniers intéressèrent les 1er, 3e et 4e bureaux de l'E.M.A., les directions du ministère, la Gendarmerie, les régions militaires, les chemins de fer, les Ponts et Chaussées, l'Imprimerie nationale et le ministère de l'Intérieur<sup>20</sup>.

En mars 1934, moins d'un an après son entrée en vigueur, le plan D n'était plus adapté, notamment du fait du réarmement allemand. Quant au plan *D bis*, il fut condamné dès sa mise en

---

<sup>19</sup>Nobécourt, Jacques. Une histoire politique de l'armée, ed. du Seuil, Paris, 1967, p.278.

<sup>20</sup>Dutailly, op.cit., p.92.

vigueur puisqu'il ne tenait pas suffisamment compte de l'état réel de l'armée française; il n'était pas adapté à la situation internationale et il semblait manquer de souplesse<sup>21</sup>. De plus, le plan *D bis* devint incompréhensible, étant modifié huit fois durant ses 38 mois d'application<sup>22</sup>. Par la suite, la montée du danger allemand condamna, à son tour, le plan E à être rapidement dépassé. Ce dernier, mis en vigueur en janvier 1938, n'envisageait pas la possibilité de l'Anschluss; celle-ci eut lieu quelques mois plus tard. Finalement, lancé en octobre 1937, le plan F n'eut pas le temps d'être complètement élaboré pour le début du conflit.

Sans doute, le haut-commandement aurait-il pu transformer l'Armée française en une armée offensive poussée vers la réplique immédiate. Mais la lenteur des sorties de matériels, due aux lourdeurs administratives et aux déficiences de l'industrie de l'armement française, et le manque d'effectifs causé par l'arrivée des classes creuses semblèrent interdire des transformations profondes à court et à moyen termes.

---

<sup>21</sup>Ibid. p.100.

<sup>22</sup>Ibid. p.99.

## 2-Effectifs, classes creuses et moral des troupes

### i) L'incontournable arrivée des classes creuses.

Outre la sclérose de la pensée militaire, la situation démographique de la France eut des conséquences dramatiques pour l'Armée. En effet, comparativement à celle de l'ennemi allemand, la situation de la population mobilisable en France, c'est-à-dire les hommes âgés de 20 à 45 ans, fut très alarmante. Une étude estima que l'effectif théoriquement mobilisable s'élèverait en 1940 à 13 107 000 dans l'Allemagne de Versailles contre 6 715 000 en France, soit un rapport de 195 à 100 en faveur de l'Allemagne<sup>23</sup>. L'incorporation au Reich de 11 millions de sujets en 1938 amplifia l'écart existant entre les deux pays.

Par ailleurs, la forte dénatalité et la perte de plus de 10% de la population active masculine au cours de la Première Guerre mondiale, se traduisirent, vingt ans plus tard, par la chute du recrutement, les classes creuses n'ayant plus que la moitié des contingents antérieurs<sup>24</sup>. Un rapport, publié en mai 1933 au nom de la Commission de l'Armée de la Chambre, souligne que:

*“À partir de 1935, un fléchissement brusque et important se produira dans le rendement des classes, en hommes incorporables, fléchissement qui atteindra son point le plus critique avec la classe de 1936. Alors qu'actuellement les effectifs d'une classe utilisable oscillent entre 255 et 260 000, ceux des classes de 1934, 1935, 1936, 1937, 1938 et 1939 ne s'élèveront respectivement qu'à 234 000, 149 000, 117 000, 126 000, 146 000 et 158 000 hommes. Comme nos besoins en hommes se sont légèrement accrus depuis 1928, les ressources, nettement déficitaires, des classes de 1935 à 1939 ne permettront plus de satisfaire pendant les années considérées aux besoins impérieux de notre organisation militaire<sup>25</sup>”.*

---

<sup>23</sup>Dutailly, *op.cit.*, p.73.

<sup>24</sup>Rocolle, Pierre. La guerre de 1940: les illusions (novembre 1918-mai 1940), Armand Colin, Paris, 1990, tome 1, p.111.

<sup>25</sup>Paoli, François-André. L'Armée française de 1919 à 1934, Service Historique de l'Armée de Terre, Paris, n.d., vol. 4, p.54.



Pour combler un tel vide, plusieurs solutions furent envisagées. Deux d'entre elles semblent avoir attiré l'attention des historiens.

La première préconisa l'augmentation, pendant les années creuses, de la durée du service actif. Sous le régime de la loi du 31 mars 1928 sur le recrutement de l'armée, la durée du service militaire actif passa de 18 mois à un an. Cette loi donna naissance à une armée minimum du temps de paix dont les effectifs furent calculés au plus juste pour assurer tant bien que mal les missions<sup>26</sup>. Cependant, avec l'arrivée des classes creuses et l'effet du réarmement, une modification de la loi s'imposa. En mars 1935, le haut-commandement proposa au Parlement sa solution. Celle-ci consistait à maintenir sous les drapeaux six mois de plus le contingent déjà appelé et, ensuite, à faire passer de un à deux ans la durée de service des contingents suivants jusqu'en 1939 et finalement, à ramener l'âge d'appel sous les drapeaux de vingt et un à vingt ans<sup>27</sup>. Malgré l'impopularité de ces mesures, le Parlement adopta la loi des deux ans. Le service actif de deux ans allait gonfler les effectifs disponibles en temps de guerre. Cependant, la loi ne pouvait compenser le déficit démographique de la France à l'égard de l'Allemagne.

C'est pour cette raison qu'une deuxième solution fut envisagée. Celle-ci consistait à faire davantage appel aux unités coloniales et nord-africaines. Puisque la carrière militaire était suffisamment lucrative pour attirer l'indigène moyen, le recrutement, soit par appel soit par engagement, ne présenta guère de difficultés<sup>28</sup>. L'appel au recrutement d'outre-mer eut toutefois des limites. Lors d'une séance du Conseil supérieur de la guerre, en mai 1933, le général Lyautey

---

<sup>26</sup>Ibid, p.55.

<sup>27</sup>Rocolle, *op.cit.*, p.111.

<sup>28</sup>Dutailly, *op.cit.*, p220.

souligna les inconvénients psychologiques d'une trop large utilisation des troupes nord-africaines, sans parler des difficultés d'encadrement et d'instruction<sup>29</sup>. En 1936, le général Debeney ajouta que *“les Français savent qu'un peuple qui s'en remet de sa défense à d'autres qu'à lui-même s'abandonne et court à la décadence”*<sup>30</sup>. Ainsi, le projet, formulé jadis par le général Mangin, créant une “force noire” d'au moins 40 000 tirailleurs se révéla irréaliste.

Outre les problèmes de type quantitatif, la crise des effectifs fut amplifiée par diverses difficultés touchant la qualité des troupes de l'Armée française tant sur le plan du moral que sur celui de l'instruction.

#### ii) Le désenchantement du soldat français.

Glorifié au lendemain de la Première Guerre mondiale, le “Poilu” français verra cependant ses conditions de vie décliner au cours des deux décennies suivantes. Ses exploits furent dévalorisés par la perte de considération du peuple français pour les valeurs de sacrifice, de patriotisme et de discipline qui prévalaient avant 1914. C'est ainsi que la vocation pour le métier des armes perdit son attrait. *“Les soldes étaient médiocres, les sous-officiers ne bénéficiaient pas encore de ce statut des militaires de carrière qui leur garantirait une certaine stabilité, les contraintes de la vie de caserne ne trouvaient plus leur compensation dans le prestige de l'uniforme, etc”*<sup>31</sup>.

Au cours des années trente, le moral des troupes françaises se détériora, ce qui poussa le haut-commandement à prendre des mesures pour redresser la situation. Selon plusieurs rapports,

---

<sup>29</sup>Rocolle, op.cit., p112.

<sup>30</sup>Dutailly, op.cit., p.215.

<sup>31</sup>Rocolle, op.cit., p.59.

il apparut que l'état d'esprit du soldat était caractérisé par la docilité et la résignation, mais bien rarement par l'enthousiasme<sup>32</sup>. Par ailleurs, en dépit des efforts de constructions neuves, les casernements demeurèrent vétustes dans leur ensemble et l'augmentation des effectifs, au milieu des années trente, rendit encore plus sensible le surpeuplement des bâtiments. Par exemple, favorisée par ces conditions d'hébergement, une épidémie de grippe se propagea dans l'armée au cours de l'hiver 1934-1935. Finalement, une vive préoccupation se fit sentir relativement à la situation matérielle très difficile, voisine de la misère, des caporaux et brigadiers chefs. Les relèvements des soldes, au cours de la seconde moitié des années trente, demeurèrent sans effet, l'accroissement du coût de la vie absorbant les augmentations de solde. Les promotions au grade de sergent étant très rares, les caporaux et brigadiers chefs ne pouvaient espérer aucun avancement<sup>33</sup>.

Le ralentissement extrême, et pratiquement l'arrêt, de l'avancement marqua davantage les officiers et sous-officiers. Une telle situation fut présentée comme étant de nature à engendrer le découragement et à faire disparaître tout esprit d'émulation. Durant la Première Guerre mondiale, pour combler les pertes d'officiers, la nomination de plusieurs milliers de combattants méritants provoqua, quinze ans plus tard, un excédent d'officiers supérieurs, créant ainsi de l'obstruction pour les officiers subalternes désireux de monter en grade<sup>34</sup>. Par exemple, le passage du grade de lieutenant à celui de capitaine intervenait au terme d'une dizaine d'années dans l'infanterie. Tout comme celle des sous-officiers, la solde des officiers ne fut pas de nature à éveiller leur esprit de

---

<sup>32</sup>Paoli, op.cit., p.76.

<sup>33</sup>Dutailly, op.cit., p.271.

<sup>34</sup>Kirkland, op.cit., p.160.

sacrifice pour la nation. En 1936, un sous-lieutenant célibataire percevait 50 francs de plus par mois qu'un balayeur de rue<sup>35</sup>!

De plus, le service de deux ans, qui entraîna l'accroissement des effectifs et la création des unités de forteresse ne fut pas accompagné d'une augmentation du nombre des officiers. Il en résulta des déficits, des conditions de service plus difficiles et finalement un surmenage des officiers. Ce surmenage s'accrut entre 1934 et 1937. En effet, le nombre de sous-officiers et hommes de troupe par officier passa de 15 à 18<sup>36</sup>. À l'époque du Front populaire, alors qu'il était question que d'augmentation des salaires, de réduction des heures de travail et d'organisation des loisirs, les durs sacrifices imposés aux officiers et sous-officiers par une situation pécuniaire très pénible et par les difficultés de la vie militaire, eurent un effet dévastateur sur leur esprit d'abnégation.

Parallèlement à la montée du Front populaire, les officiers et sous-officiers de l'Armée française semblèrent de plus en plus vulnérables à la propagande antimilitariste des mouvements de gauche. Le Haut-commandant s'acharna à promouvoir le loyalisme de l'Armée à l'égard du Gouvernement républicain, au seul service de la France toute entière, et il manifesta son intolérance à la moindre manifestation ayant un caractère politique ou confessionnel. Malgré ces efforts, la diffusion des idées politiques dans l'Armée ne put être évitée. Dans plusieurs régions furent formés des groupements à étiquettes politiques précises. Selon plusieurs rapports, la propagande communiste sembla très active dans les troupes et bénéficia du concours de soldats tenant des emplois de confiance, tels les secrétaires d'état-major<sup>37</sup>.

---

<sup>35</sup>Dutailly, *op.cit.*, p.280.

<sup>36</sup>*Ibid.*, p.280.

<sup>37</sup>*Ibid.*, p.274.

C'est donc dans ce climat tendu de la deuxième moitié des années trente que l'Armée française se dirigea vers la guerre contre l'Allemagne. Pour préparer le mieux possible cette armée, il fallait l'instruire. Or, trois problèmes principaux vinrent entraver le travail des officiers instructeurs<sup>38</sup>. En premier lieu, comme nous l'avons mentionné, des charges très lourdes continuèrent à peser sur les officiers, notamment du fait de l'instruction des réserves et de l'insuffisance numérique du corps. En second lieu, l'examen de l'instruction des réserves fit ressortir, chez les cadres de réserve, l'absence presque complète de connaissances pratiques (administration notamment) nécessaires à la vie matérielle d'une unité. Enfin, le manque de matériels modernes entrava le déroulement normal de l'instruction. Par exemple, les réductions apportées aux allocations en munitions empêchèrent les soldats de parfaire leur tir. Les déficiences du matériel de l'armée de Terre française furent la conséquence directe des politiques de réarmement du gouvernement français.

### **3-Réarmement, programmes et déficiences**

#### **i) Trop peu, trop tard**

Entre 1930 et 1935, face à l'implantation de la dictature hitlérienne et au réarmement flagrant du Reich, la France, à l'inverse, y alla de réductions successives des crédits à l'armement. En raison de l'état de l'opinion publique, de la crise économique, des carences industrielles et financières ainsi que du mirage de la Conférence du désarmement, le gouvernement français réduisit de plusieurs milliards de francs les crédits alloués à l'Armée. En 1934 et 1935, de timides programmes de réarmement virent le jour mais ce fut incontestablement avec le gouvernement du

---

<sup>38</sup>Ibid., p.255.

Front populaire que démarra un véritable programme de réarmement. Le 7 septembre 1936, le gouvernement Blum accorda 14 milliards de francs à l'Etat-major pour réaliser un plan de réarmement de quatre ans, soit 5 milliards de plus que ce que l'état-major demandait.

Les objectifs étaient clairs: accroître la qualité de l'armée de terre, en la dotant des matériels les plus modernes et d'une quantité suffisante de munitions; favoriser la préparation de la mobilisation industrielle; renforcer l'organisation défensive des frontières<sup>39</sup>. La priorité fut donnée à la fabrication de chars et d'armes anti-chars ainsi qu'à la motorisation et à la modernisation de l'artillerie.

ii) Les déficiences.

Cet ambitieux programme fut cependant contrecarré par de nombreux obstacles. Premièrement, la structure industrielle désuète retarda le démarrage du programme. De nombreux industriels, notamment ceux qui se spécialisèrent dans la fabrication des matériels de guerre, possédaient des machines-outils trop anciennes pour usiner les pièces avec la précision exigée. Celles-ci n'avaient pas été renouvelées depuis vingt ans en France, alors que l'âge moyen des machines de même catégorie était de 7 ans en Allemagne et de 3 ans aux États-Unis<sup>40</sup>. En utilisant au mieux leurs moyens, ils éprouvèrent d'autant plus de peine à tenir les cadences imposées par les programmes d'armement qu'ils ne parvinrent pas à embaucher des ouvriers qualifiés<sup>41</sup>. Une des premières tâches des ingénieurs de l'État consista à moderniser ces usines. C'est par le biais de la

---

<sup>39</sup>Vaïsse et Doise, op.cit., p.321.

<sup>40</sup>Serre, op.cit., p.69.

<sup>41</sup>Dutailly, op.cit., p.131.

nationalisation que furent réunies les conditions pour constituer une base industrielle en vue du programme de réarmement. Cependant, ce grand réaménagement causa un fort ralentissement de la production d'armements en 1937.

Deuxièmement, le programme de réarmement fut considérablement gêné par la lenteur extrême des procédures d'études et de réalisation des matériels. Ces procédures furent caractérisées par une série d'opérations passant de la définition des caractéristiques militaires du matériel à l'étude des projets puis à la commande de prototypes, aux essais techniques, tactiques et opérationnels ainsi qu'à l'adoption du projet. Par ailleurs, ces opérations fractionnèrent les responsabilités entre les organismes militaires intéressés.

*“On compte vingt opérations différentes entre le moment où l'état-major envisage la construction d'un matériel nouveau et la mise en place de ce matériel dans les corps de troupe. De plus chacune des interventions des organismes intéressés (six pour l'état-major, dix pour la Direction des fabrications d'armement, cinq pour les directions d'armes et cinq pour les constructeurs) peut remettre en cause le projet.”<sup>42</sup>*

Ce luxe de formalités, entourant la répartition des commandes, entraîna des délais sur le plan des commandes. Par exemple, 417 jours s'écoulèrent entre l'adoption du prototype et la conclusion du contrat des engins Somua<sup>43</sup>. Compte tenu du niveau technologique de l'époque, cette procédure pouvait paraître normale en temps d'apaisement international. Cependant, la situation troublée qui régnait en Europe exigeait des solutions rapides permettant la réalisation du programme de réarmement dans les plus bref délais.

Troisièmement, parallèlement aux lenteurs des procédures, le perfectionnisme de l'état-major et des inspecteurs de l'Armée retarda l'adoption de certains matériels militaires. Tout

---

<sup>42</sup>*Ibid.*, p.126.

<sup>43</sup>Serre, *op.cit.*, p.72.

d'abord, cette tendance, très française, se révéla par l'entêtement de l'état-major à vouloir des engins spécifiques à chaque mission. Par exemple, la cavalerie estima nécessaire de posséder des automitrailleuses pour la découverte et d'autres pour la reconnaissance alors que ces deux missions exigeaient la même vitesse, le même rayon d'action et la même puissance de feu<sup>44</sup>. Il en résulta une multiplication des essais et des petites séries. De plus, le perfectionnisme des instances militaires se manifesta par des demandes d'améliorations à apporter à des matériels dont la construction en série était déjà commencée. Des exigences supplémentaires furent constamment formulées non seulement pendant la période des études, mais même après la fabrication du premier modèle. Les services techniques devaient alors se remettre au travail sur des données nouvelles. *“Tout cela trahissait un manque de hardiesse dans la conception, et une défaillance de la volonté dans l'exécution”*<sup>45</sup>.

Quatrièmement, les mésaventures du programme de réarmement furent aggravées par l'absence de coordination entre les différentes armes de l'armée de Terre française. Au début des années trente, les directions d'armes reprirent, chacune pour son compte, le contrôle des fabrications du matériel qui leur était propre. Cette dispersion des efforts fut particulièrement flagrante entre la cavalerie et l'infanterie au sujet des blindés. Par exemple, les deux armes développèrent en parallèle deux gammes différentes d'engins blindés: char léger, char moyen et char lourd pour l'infanterie, automitrailleuse de découverte (A.M.D.), automitrailleuse de reconnaissance (A.M.R.) et automitrailleuse de combat (A.M.C) pour la cavalerie. Initialement, les définitions de l'A.M.C. et du char léger ne différèrent que par la vitesse exigée, plus élevée pour la première que pour le

---

<sup>44</sup>Corvisier, *op.cit.*, p.353.

<sup>45</sup>Serre, *op.cit.*, p.71.



second<sup>46</sup>. Malgré ces similitudes, la fusion de ces deux gammes ne fut jamais envisagée par le Haut-commandement. Cette absence de coordination éparpilla ainsi les recherches et les crédits alloués au réarmement français.

Finalement, comme nous venons de le voir, il apparaît que le haut-commandement a mal géré les ressources financières disponibles pour la construction du matériel militaire. Bien que les crédits votés pour le réarmement chutèrent durant la première moitié des années trente, l'état-major ne manqua pas de ressources. Cependant, par suite de ses erreurs de conception et d'organisation, ce dernier fut dans l'impossibilité de dépenser les crédits accordés par le Parlement: les crédits reportés faute d'emploi au cours de l'exercice atteignirent 59% en 1933, 33% en 1934 et 60% en 1935<sup>47</sup>. Redoutant les possibilités de compression de leurs demandes, sous la pression des contractions des rendements fiscaux, l'état-major exagéra les prévisions de dépenses possibles. Ces pratiques eurent des répercussions fâcheuses. Les reports massifs rejetèrent sur une année des dépenses qui auraient dû être imputées tantôt à un exercice précédent, tantôt au suivant<sup>48</sup>. Ainsi, faute de programme, et non faute de crédits, le renouvellement du matériel terrestre fut freiné. Pire encore, selon Robert Frank<sup>49</sup>, le réarmement a été facteur de crises. En aggravant les difficultés de trésorerie, il a déjoué de nombreuses prévisions et fait échouer la plupart des politiques financières envisagées par les différents gouvernements.

---

<sup>46</sup>Dutailly, op.cit., p.130.

<sup>47</sup>Serre, op.cit., p.73.

<sup>48</sup>Ibid., p.73.

<sup>49</sup>Frank, Robert. Le prix du réarmement français (1935-1939), Publications de la Sorbonne, Paris, 1982, p.10.

## Conclusion

### De Rethondes à Rethondes

Couverte de gloire à la signature de l'armistice du 11 novembre 1918, l'Armée française sombra dans un sommeil profond qui devait durer vingt-deux ans. À son réveil, en juin 1940, la Croix gammée flottait sur Paris. Imprégnés par les leçons du passé, les généraux se devaient de transmettre aux cadets leur expérience de la Première Guerre mondiale. L'enseignement historique des aînés devait prémunir la nouvelle génération contre les dangers du feu. La gérontocratie militaire, aveuglément attachée aux leçons du passé, développa une doctrine militaire rétrograde. Comme le souligne Ladislas Mysyrowicz: *“Tout s'est passé comme si, désespérant de garder la première place dans la course, l'institution militaire française avait choisi de sanctifier l'immobilisme, et réussi en même temps à masquer cet immobilisme par un mouvement illusoire: de l'offensive à la défensive”*<sup>50</sup>. Cette tendance à l'immobilisme se répercuta dans l'élaboration des plans militaires. Constamment en retard sur l'évolution du contexte politico-géo-stratégique européen et basés sur le rappel des réservistes, conduisant presque instantanément à la mobilisation générale, les plans interdirent toute opération ponctuelle et limitée contre le Reich.

D'autre part, la crise des effectifs qui secoua l'Armée française des années trente, condamna la France à rechercher des alliés. Avec une population n'atteignant que la moitié de celle de l'Allemagne agrandie et une industrie trois fois moins performante, la France ne pouvait seule faire face à l'Allemagne hitlérienne. Ainsi, l'Armée française perdit en partie le contrôle de sa propre destinée. De plus, rongées par de médiocres conditions de vie, démotivées face à la perspective d'une carrière militaire, freinées dans leur avancement et sollicitées par diverses propagandes

---

<sup>50</sup>Mysyrowicz, op.cit., p.40.

idéologiques, les troupes françaises devinrent de moins en moins conditionnées au combat.

Finalement, il apparaît que le réarmement français s'est amorcé trop tard. En 1936, l'élan de la remilitarisation de la Wehrmacht devenait irrésistible. De son côté, la France sembla entreprendre son réarmement non pour faire la guerre, mais pour l'éviter ou la retarder. Le pointillisme des instances militaires, jumelé à une mauvaise gestion des crédits et à une industrie vieillotte gênèrent le développement du programme de réarmement de 14 milliards de 1936. Ainsi, ce gigantesque effort de la nation conduisit, en 1940, à la formation d'un arsenal hétéroclite et, pour la plus grande partie, déjà désuet à sa sortie.

Cette synthèse des travaux des historiens nous a permis de dégager les principaux éléments démontrant les faiblesses de l'Armée de terre française des années trente. À ces idées, largement acceptées par la communauté historique, nous pouvons cependant apporter certaines nuances. Par exemple, en raison des déboires de l'armée française en 1940, les historiens ont eu tendance à effectuer leurs recherches sur l'entre-deux-guerres, dans une perspective négative. Les trois prochains chapitres, le cœur de notre mémoire, auront comme objectif d'entreprendre une réflexion basée sur une mise en perspective plus neutre de l'Armée de terre française des années trente. Nous orienterons cette réflexion sur l'arme principale de l'Armée de terre: l'infanterie, compte tenu qu'il s'agit de celle dont les effectifs sont les plus importants.

## Chapitre second

### La Reine des batailles: une arme sclérosée?

Nous développerons notre première réflexion en dégagant les concepts de la doctrine militaire, notamment les concepts innovateurs, recensés dans de nombreux documents contemporains touchant l'infanterie. Tout d'abord, très préoccupés par la baisse du moral des troupes, les hauts gradés ont tenté de redonner à la carrière militaire son caractère prestigieux. De plus, contrairement à ce que de nombreux historiens (notamment Duroselle<sup>1</sup> et Mysyrowicz<sup>2</sup>) soutiennent, les règlements et instructions de l'infanterie des années trente n'ont pas été rédigés dans un esprit conservateur ou rétrograde. En effet, il apparaît plutôt que ces derniers étaient adaptés aux besoins de l'arme et aux moyens dont elle disposait. Par ailleurs, nous pouvons retenir de nombreux éléments originaux dans les écrits des auteurs militaires français contemporains. À l'instar de leurs homologues allemands, les hauts gradés français ont développé la réflexion sur les concepts de motorisation, de mécanisation et de guerre de mouvement, et tenté d'adapter ceux-ci à l'infanterie.

En tenant compte du contexte social, politique et économique particulier de la France des années trente, nous allons démontrer que les hauts gradés se sont attachés à rehausser le moral des troupes françaises. Par ailleurs, la doctrine militaire de ces années s'est basée sur deux conditions essentielles. En premier lieu, la faiblesse démographique de la France vis-à-vis de l'Allemagne poussa l'état-major à concevoir une doctrine militaire qui ménagerait le plus possible ses effectifs.

---

<sup>1</sup>Duroselle, Jean-Baptiste. La Décadence. Imprimerie Nationale, Paris, 1979, p.248.

<sup>2</sup>Mysyrowicz, op.cit., p.102.

En second lieu, il y avait l'impératif de la conservation du territoire national. Comme le souvenir de l'invasion allemande et de la destruction du nord-est du pays pendant la Première Guerre mondiale était toujours très présent dans l'esprit de tous les Français, l'état-major voulut à tout prix conserver l'intégrité du territoire national. Nous verrons comment ces deux conditions se sont répercutées sur l'élaboration des instructions et des règlements.

Ce chapitre sera divisé en trois grandes sections. Dans la première, il sera question du moral des troupes d'infanterie. La valeur d'une armée n'étant pas seulement faite de fer et d'acier mais aussi du coeur de ses combattants, il est nécessaire de tenir compte du facteur humain. Bien que très brève, cette partie permettra de saisir à quel point la question du moral des troupes préoccupait les hauts gradés militaires. Dans la deuxième, nous démontrerons que *l'Instruction sur l'emploi tactiques des Grandes unités* (IGU) de 1936 et le *Règlement d'infanterie* de 1938 étaient tout à fait adaptés aux moyens et aux besoins de l'infanterie de l'époque et qu'ils correspondaient aux deux conditions essentielles mentionnées plus haut. Par ailleurs, nous dégagerons de ces deux documents les éléments innovateurs négligés par les historiens. Dans la troisième, nous étudierons nombre de publications, rédigées par des hauts gradés de l'armée, traitant de la motorisation, de la mécanisation de l'infanterie et de la guerre de mouvement. Nous verrons comment ces idées étaient originales et se rapprochaient de celles de leurs homologues allemands.

## I-Le moral

Entre la fin de la Première Guerre mondiale et la fin des années trente, le moral des troupes d'infanterie passa d'un orgueil extrême à un profond doute d'elles-mêmes. Comme nous l'avons mentionné au chapitre précédent, les exploits du "Poilu" furent dévalorisés par l'indifférence qui gagnait le peuple français face aux valeurs de sacrifice, de patriotisme et de discipline qui prévalaient avant 1914. Conscients du désenchantement du fantassin français, les hauts gradés ont tenté, à l'aide de leur plume, de rehausser le moral du soldat français. Cette "campagne" de revalorisation est en plein essor à partir du milieu des années trente. En effet, nous avons noté une forte croissance du nombre d'articles portant sur le sujet dans les différentes revues militaires. Par ailleurs, *l'Instruction sur l'emploi tactique des Grandes unités* de 1936 et le *Règlement d'infanterie* de 1938 ont, plus que jamais, mis l'accent sur le relèvement du moral du fantassin.

Tout d'abord, les auteurs militaires ont voulu démontrer le caractère distinct de l'infanterie:

“L'infanterie est une foule particulière par sa composition, son organisation, les souffrances et les dangers obligatoires auxquels elle est destinée, son but de destruction et son armement”<sup>3</sup>.

Selon ces auteurs, l'infanterie restera toujours l'élément fondamental de la bataille. Il était donc de la plus haute importance de s'attacher à lui donner le maximum de valeur. Pour compter sur le fantassin au combat, il fallait, dans toutes circonstances, “glorifier ses sacrifices et magnifier son héroïsme”<sup>4</sup>. Il fallait, de plus, qu'il ait le sentiment d'une considération à la hauteur des risques courus.

---

<sup>3</sup>Bouchacourt (lieut-col), Essai sur le psychologie de l'infanterie, Charles-Lavauzelle, Paris, 1934, p.25.

<sup>4</sup>Lançon (lieut-col), “Notes sur l'infanterie: le moral; le nombre; le feu et le mouvement”, Revue Militaire Générale, juin 1938, p.733.

Cette volonté de glorifier et d'exalter le fantassin est très marquée dans les deux principaux règlements touchant l'infanterie soit *l'Instruction sur l'emploi tactique des Grandes unités* de 1936 et le *Règlement d'infanterie* de 1938. L'*Instruction* soutient que:

“l'infanterie est chargée de la mission principale au combat... protégée et accompagnée par ses propres feux, elle conquiert le terrain, l'occupe, l'organise et le conserve. Sa tâche est particulièrement rude, mais glorieuse entre toutes. Au combat, c'est elle qui se dépense le plus; tous les efforts du commandement doivent donc tendre à la ménager, à maintenir ou à exalter son moral et son énergie”<sup>5</sup>.

Par cette déclaration, l'*Instruction* affirmait que l'infanterie demeurait la reine des batailles et que les autres armes ne faisaient que la soutenir dans ses missions.

Cet honneur rendu au fantassin dans *l'Instruction* semble cependant très pâle comparativement à la glorification d'un ton quasi religieux de l'infanterie véhiculée dans le *Règlement d'infanterie* de 1938. En effet, la deuxième partie du règlement, consacrée au combat, encense le fantassin. Dans la première section, intitulée “Caractéristiques de l'infanterie”, les auteurs du règlement honorent l'infanterie comme jamais elle ne l'a été dans les règlements antérieurs. Pour bien saisir toute la portée de l'effort des responsables militaires pour rehausser le moral des troupes d'infanterie, nous citerons les passages les plus éloquents<sup>6</sup>:

“L'infanterie est chargée de la mission principale au combat... Toutes les autres armes s'emploient à son profit.

...L'infanterie a la tâche la plus dure, mais aussi la plus importante au combat; la plus dure, car elle mène la lutte jusqu'au corps à corps pour conquérir et conserver le terrain; la plus importante, car c'est elle qui, en définitive, assure le succès.

---

<sup>5</sup>Ministère de la Guerre. *Instruction sur l'emploi tactique des Grandes unités*, Charles-Lavauzelle, Paris, 1940, p. 45.

<sup>6</sup>Ministère de la Défense nationale et de la Guerre. *Règlement d'infanterie, 2e partie, “Combat”*, Charles-Lavauzelle, Paris, 1940, p.23. #1&2

...Parmi tous les combattants, le fantassin est celui qui subit la plus grande part des souffrances de la guerre... Il se sait l'objectif constant de toute la puissance de destruction de l'ennemi: il ne vit que par une lutte continuelle contre la mort; il a sans cesse sous les yeux les plus horribles aspects du champ de bataille, il voit chaque jour tomber autour de lui ses chefs et ses camarades les plus chers. C'est par ses souffrances qu'il achète la victoire, mais aussi, lorsque l'heure de celle-ci a sonné, il est récompensé de ses peines. Quelle que soit la part qui revienne au Commandement et aux autres Armes dans la victoire commune, le fantassin est le seul à en jouir pleinement. Couvert de sueur, de poussière ou de boue, souvent sanglant, c'est lui qui atteint l'objectif, c'est lui qui voit l'ennemi en fuite ou se rendant à sa merci. Il se sent alors physiquement et moralement le bon ouvrier du succès. Le fantassin doit donc être un homme de corps et d'âme particulièrement solide. La tâche de l'infanterie est glorieuse entre toutes. Le bon citoyen considère comme un honneur de servir dans ses rangs."

...Les manoeuvres conçues par le Commandement ne sont susceptibles de réussir, l'action des autres Armes n'est efficace que si le moral du fantassin conserve un potentiel élevé jusqu'à la fin du combat. L'ardeur dont fait preuve l'infanterie exalte le moral et les espérances de tous les combattants."

Ces passages tirés du *Règlement d'infanterie* sont très révélateurs car ils dénotent chez les auteurs un certain sentiment d'inquiétude à l'égard du moral du fantassin. En effet, cette valorisation de l'infanterie ne trouvant pas d'équivalent dans les règlements des autres armes, nous pouvons concevoir, en lisant entre les lignes, que le moral du fantassin français se retrouvait dans un état beaucoup plus préoccupant que celui des soldats des autres armes.

Outre les différents règlements, de nombreux articles touchant au moral des fantassins ont été publiés dans les revues militaires. Deux d'entre eux ont particulièrement retenu notre attention. Tout d'abord, Charles de Gaulle, alors capitaine a écrit une série d'articles à partir de 1927 dans la *Revue militaire française*. Ces derniers ont été regroupés dans son livre *Le Fil de l'épée*, publié en 1932. Dans un de ces articles, intitulé "Du Caractère", de Gaulle met en garde l'ordre militaire devant les changements des mentalités des Français qui tendent à négliger l'action personnelle et le courage de risquer. Selon de Gaulle, le moment était venu pour l'ordre militaire de mettre le



caractère au-dessus de toutes les vertus, “de l’exiger avant les autres, de le cultiver d’abord, d’en faire son critérium”<sup>7</sup>. De Gaulle croyait à l’émergence de soldats plus responsables faisant preuve d’initiative pour qui “chaque problème, traité sur place, et le plus souvent résolu, n’impliquera plus la mise en marche d’une pesante et grinçante machinerie”<sup>8</sup>. L’auteur termine son article par l’affirmation suivante:

“À la rude école du Caractère, l’ordre militaire peut recouvrer sa foi et sa fierté. Ainsi raffermi, il attendra sans angoisse que joue en sa faveur l’alternance du destin, que passent les jours amers et que l’esprit du temps lui redevienne favorable, comme le vent redresse l’arbre après l’avoir penché.”<sup>9</sup>

Une dizaine d’années après la publication de l’article de de Gaulle, le capitaine Maurice Tabouis proposait, dans la *Revue militaire générale*, une réflexion sur l’éducation morale de l’officier. Cette réflexion nous apparaît comme un prolongement des idées émises par de Gaulle. En effet, Tabouis reprenait le thème du caractère. Pour lui, il fallait agir vite. “Aujourd’hui, l’appréhension a remplacé le goût du risque... Le dressage moral devrait toujours avoir largement le pas sur l’instruction technique ou tactique... Un manque de direction morale lors de l’apprentissage est une lacune souvent irréparable...Il y a donc un effort à faire, dans notre armée, pour la revigoration des “caractères””<sup>10</sup>. Pour rehausser le moral des officiers, le capitaine Tabouis suggérait certaines mesures. Tout d’abord, l’auteur proposait de multiplier les séjours en dehors de

---

<sup>7</sup>De Gaulle, op.cit

<sup>8</sup>Ibid.

<sup>9</sup>Ibid.

<sup>10</sup>Tabouis, Maurice (capitaine). “Réflexions sur l’éducation morale de l’officier”, Revue militaire générale, Berger-Levrault, 2ième série, 1ière année, 1937, p.176, 179 et 182.

la Métropole et de rendre ces séjours obligatoires pour tous. Dans le même ordre d'idées, Tabouis se demandait s'il "ne serait pas bon qu'un fantassin passât quelque temps dans un bataillon alpin de chasseurs, pour y connaître la montagne, puis dans un régiment de tirailleurs pour en saisir la mentalité indigène, et vice versa?"<sup>11</sup>. Ces deux suggestions avaient pour but de briser la monotonie de la carrière des officiers et d'élargir leurs horizons. Ces deux suggestions étaient directement inspirées des stages inter-armes implantés dans l'armée allemande. Finalement, l'auteur affirmait qu'il fallait "d'abord faire comprendre aux jeunes que la véritable expérience s'acquiert avec les difficultés, avec les responsabilités et avec la variété des tâches assumées"<sup>12</sup>.

Lors de la bataille de France de mai-juin 1940, cette campagne de relèvement moral a semblé porter fruit. Bien que cette question n'entre pas dans notre sujet d'étude, il apparaît, selon la plupart des historiens, que l'infanterie française s'est dans l'ensemble très bien comportée au combat. Mis à part quelques cas isolés, les fantassins français ont combattu avec acharnement. Comment alors une infanterie, ayant manifestement le désir de joindre l'adversaire pour le chasser ou le tuer et la résolution de résister à ses attaques jusqu'au sacrifice, a-t-elle paru aussi déclassée face aux attaques allemandes? Était-ce à cause des déficiences sur le plan de sa doctrine d'utilisation?

---

<sup>11</sup>Ibid, p.180.

<sup>12</sup>Ibid, p.179.

## 2. La doctrine d'utilisation de l'infanterie dans les règlements.

Pour répondre à cette dernière question, nous devons orienter notre réflexion vers la doctrine véhiculée dans les deux règlements consultés ci-dessus. Tout d'abord, il nous apparaît important de bien saisir l'essence même de ces deux règlements. Guides pour l'action du commandant d'armée comme du sergent chef de groupe, les règlements traduisaient en termes tactiques les principes stratégiques définis ou reconnus par le Gouvernement et par le Haut Commandement. *L'Instruction sur l'emploi tactique des Grandes unités* du 12 août 1936 faisait suite à l'instruction provisoire de 1921 dont la Commission de rédaction s'était proposé de fixer, d'après les enseignements de la guerre, dont tous les esprits étaient encore imprégnés, les conditions de l'emploi tactique des Grandes unités. En tenant compte de l'évolution du matériel et de l'organisation de l'armée qui en découlait, l'instruction nouvelle se proposait de définir les possibilités des moyens modernes de régler les conditions de leur mise en oeuvre dans la bataille, de fixer les règles générales de la conduite des Grandes unités de création récente (motorisées et mécaniques) et de compléter sur plusieurs points l'instruction de 1921<sup>13</sup>.

Quant au *Règlement d'infanterie*, il fut approuvé par le ministre le 1er juin 1938. Le règlement s'était fixé comme but d'adapter aussi exactement que possible *l'Instruction sur l'emploi tactique des Grandes unités* à l'infanterie. Les transformations profondes apportées depuis le début des années trente au matériel dont disposait l'infanterie, leurs effets sur son organisation, les progrès de la motorisation et enfin le perfectionnement des moyens et des méthodes de combat des autres Armes, notamment des engins blindés et de l'aviation, rendaient nécessaire une révision du *Règlement d'infanterie* de 1928.

---

<sup>13</sup>I.G.U. op.cit., p.15.

## i) David contre Goliath

Devant des effectifs allemands mobilisables deux fois plus nombreux que les leurs, les militaires français se retrouvaient, au milieu des années trente, dans une situation précaire. Pour parer à cette faiblesse, l'état-major devait soit espérer un recours aux alliances militaires avec l'Angleterre et les alliés de l'Europe de l'Est soit développer une doctrine militaire qui tienne compte du facteur démographique défavorable à la France. Nous croyons que comme la première solution demeurait très incertaine en raison, entre autres, de l'instabilité politique qui régnait dans le pays et des nombreux changements de cap de la politique extérieure qui en résultaient, l'état-major français s'est donc concentré sur l'élaboration d'une doctrine militaire privilégiant l'économie des effectifs au combat. Cette conception tactique est très évidente dans *L'instruction sur l'emploi tactique des Grandes unités* et le *Règlement d'infanterie*.

Par exemple, les auteurs de l'I.G.U. soutenaient dans l'article traitant de l'organisation générale des armes et des services que *"tous les efforts du commandement doivent tendre à ménager l'infanterie"*<sup>14</sup>. De plus, ces derniers soutenaient que le succès d'une attaque avec l'infanterie dépendait *"...pour une très large part de l'énergie et de l'habileté avec laquelle le chef saura pratiquer l'économie des forces et la pousser jusqu'au dernier degré"*<sup>15</sup>. Pour ce qui est du Règlement d'infanterie, dans leur rapport au ministre, présenté en avant-propos, les rédacteurs ont insisté sur le facteur de l'économie des effectifs. Selon eux,

*"puisque la puissance de feu s'avère comme devant être de plus en plus efficace, il importe de souligner, d'une façon particulièrement nette, que l'infanterie doit mettre tout en oeuvre pour se soustraire au feu adverse. La Commission n'a pas craint d'insister sur le caractère*

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.45.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.105.

de permanence que doivent avoir l'emploi de l'outil, le camouflage, les mesures de protection contre les gaz de combat, les engins blindés et l'aviation<sup>16</sup>”.

Au-delà de ces remarques générales, trois phases de la bataille sont élaborées dans l'*I.G.U.* et reprises dans le *Règlement d'infanterie*. Premièrement, la phase préliminaire qui comprend les approches, la prise de contact et l'engagement se prolonge plus ou moins selon le temps qui est nécessaire pour prendre le contact, en préciser la valeur, fixer l'ennemi et établir un front. Cette phase a trois buts principaux<sup>17</sup>: acheminer les moyens en direction de l'ennemi en sûreté et avec les moindres pertes; préciser, par le combat, la situation de l'adversaire; constituer un front à l'abri duquel les moyens pourraient être, dans des conditions favorables, disposés pour l'attaque. Deuxièmement, la phase d'exécution, ou plus précisément la phase des attaques, comportait l'application du gros des forces sur une direction choisie. Aux dires des rédacteurs de l'*I.G.U.*, cette phase, “véritable acte de force, est caractérisée par une puissance et une violence développées au plus haut degré, en jetant au besoin dans les attaques la totalité des forces disponibles”<sup>18</sup>. Troisièmement, la phase d'exploitation visait à l'achèvement de la dislocation du système des forces ennemies. L'exploitation devait être entreprise sans délai afin que l'ennemi n'ait pas le temps d'en atténuer les effets.

En analysant ces phases, on se rend compte que celles-ci étaient empreintes de prudence. Par exemple, lors de la prise de contact, les premières unités arrivées devaient constituer un front

---

<sup>16</sup>*Règlement d'infanterie, op.cit.*, p. 14.

<sup>17</sup>*I.G.U., op.cit.*, p. 99.

<sup>18</sup>*Ibid.*, p. 100.

à l'abri duquel le gros des troupes achèverait de prendre leurs dispositions pour l'attaque<sup>19</sup>. La plupart des études portant sur le sujet font mention de la prudence préconisée par les règlements. Celle-ci ne doit pas être jugée avec mépris. Même certains historiens conçoivent cette prudence comme un synonyme de lenteur ou de doctrine rétrograde, elle correspondait surtout à la volonté légitime des hauts gradés français de ménager les troupes. Elle est par ailleurs réaliste: l'attaque peut-elle être déclenchée avant l'arrivée du gros des effectifs?

Plusieurs historiens, notamment Henry Dutailly, ont estimé que ces phases de la bataille étaient trop rigides, trop méthodiques et ne laissaient aucune place à l'imagination<sup>20</sup>. Pourtant, il nous apparaît que les articles de l'*I.G.U.* s'emploient plutôt à encourager l'initiative des officiers dans la bataille offensive<sup>21</sup>.

“S’il a paru nécessaire, pour classer les idées et les analyser, de partager ainsi la bataille en tranches distinctes, il importe de souligner que ces différentes phases ne se succèdent pas toujours, dans la réalité, suivant cet ordre immuable. Les règles générales qui sont exposées, au cours des articles ci-après au sujet de chacune des phases de la bataille, n’ont donc pour objet que de guider le chef dans le choix des procédés qu’il devra adapter aux circonstances et, en particulier, à la mission qu’il lui est impartie.

...Le dispositif d’approche... doit comporter une articulation assez souple pour se prêter aux transformations successives imposées par les circonstances”.

...Le dispositif doit être constamment adapté à la situation du moment”.

Ces quelques lignes reflètent, contrairement à ce que certains historiens ont présumé, la flexibilité de la bataille offensive préconisée dans les règlements.

---

<sup>19</sup>*Ibid*, p.102,

<sup>20</sup>Dutailly, *op.cit.*, 181.

<sup>21</sup>*I.G.U.*, *op.cit.*, p.100.

## ii) La conservation du territoire ou la mort

Il devint très clair, avec la construction de la ligne Maginot, que l'état-major français allait privilégier une doctrine de guerre de prime abord défensive vis-à-vis d'un ennemi potentiel aux effectifs deux fois plus nombreux. Comme nous l'avons mentionné, le saccage du nord-est de la France durant la Première Guerre mondiale a profondément marqué les Français. Leur ferme volonté d'empêcher à tout prix l'armée allemande de fouler leur territoire national a poussé les auteurs des règlements à concevoir une guerre "d'empêchement". Autant la doctrine de la guerre offensive impliquait le ménagement des effectifs, autant du côté défensif le soldat devait sacrifier sa vie pour préserver l'intégrité du sol national.

En effet, les deux règlements comprennent de nombreux articles traitant de la question. Selon l'*I.G.U.*, "la défensive sans esprit de recul... doit être considérée comme la règle"<sup>22</sup>. Elle consistait à tenir une position de résistance, couverte par un obstacle naturel ou artificiel. Lors de l'attaque de l'ennemi, la lutte devait se poursuivre, s'il y avait lieu, à l'intérieur de la position de résistance et par l'intervention des réserves. "Sur cette position, chaque défenseur doit résister jusqu'au bout et se faire tuer sur place plutôt que de reculer"<sup>23</sup>.

L'article 22 du *Règlement d'infanterie* est très révélateur sur la tendance de l'état-major à entretenir l'ardeur du fantassin au combat et son esprit de sacrifice pour la nation<sup>24</sup>.

"Quels que soient les effectifs engagés, la puissance des moyens mis en oeuvre, l'habilité

---

<sup>22</sup>*Ibid.*, p.113.

<sup>23</sup>*Ibid.*, p.114.

<sup>24</sup>*Règlement d'infanterie, op.cit.*, p.27-28.

des combinaisons du chef, il faut toujours, sur certains points, que les troupes avancent malgré les pertes ou bien résistent en combattant jusqu'au bout et se fassent tuer sur place. Il est déshonorant pour une unité de rompre le combat ou d'abandonner une position sous prétexte qu'elle est débordée, tournée ou enveloppée, qu'elle manque de munitions, que les troupes voisines se replient, ou qu'un ordre de retraite est communiqué de bouche en bouche. Le repli d'une troupe ne peut résulter que d'une manoeuvre réglée par des ordres écrits ou des consignes nettement spécifiées d'avance.

...Tout fantassin doit être convaincu que la résistance opiniâtre d'éléments, même complètement entourés, permet souvent de rétablir une situation qui paraissait désespérée.

...Dans l'unité où les officiers et les gradés sont tombés, le soldat le plus brave surgit du rang et prend le commandement.”

### iii). Des règlements qui n'innovent pas?

Les historiens qui comme Dutailly et Mysyrowicz, critiquent le règlement ne se contentent pas de condamner la lenteur de l'attaque ou à la perte d'initiative due à la doctrine défensive préconisée par l'état-major français; ils vont jusqu'à censurer les idées innovatrices émises par les règlements. En effet, les études portant sur le sujet en donnent une interprétation très négative, notamment en ce qui concerne l'utilisation des chars de combat par l'infanterie. Par exemple, contrairement à l'idée largement acceptée par les historiens qui soutiennent que le haut-commandement français a négligé la vitesse virtuelle des chars<sup>25</sup>, l'*I.G.U.* énonce que <sup>26</sup>

“les chars de combat peuvent recevoir comme mission... soit de précéder largement l'infanterie et les chars d'accompagnement sur leurs objectifs successifs... soit de pénétrer profondément dans le dispositif adverse dès qu'il paraît suffisamment ébranlé et d'atteindre ainsi les armes les plus lointaines et les organes de commandement.

...Lorsqu'il n'existe plus de résistance très sérieuse et que l'exploitation du succès semble

---

<sup>25</sup>Par exemple, Doise et Vaisse, op.cit., p.326.

<sup>26</sup>*I.G.U.*, op.cit., p.46.



possible, les chars peuvent alors former l'ossature de détachements mécaniques, constitués notamment au moyen des engins blindés de toutes les unités en situation d'intervenir.

...Lorsqu'elles sont munies d'appareils radio-électriques, les unités de chars les plus rapides peuvent, en plein combat, constituer un élément de manoeuvre souple et puissant dans les mains d'un commandant de Grande Unité”.

Ainsi, les chars de combat français ne devaient pas être utilisés uniquement comme arme d'accompagnement de l'infanterie “tenue en laisse par ses performances, sa vitesse et par le compartimentage du terrain<sup>27</sup>”.

Par ailleurs, il semble que la majorité des historiens a négligé les considérations relatives à la vitesse et à la motorisation incluses dans l'*I.G.U.*. Comme nous l'avons vu, ces derniers ont jugé la doctrine française de l'attaque comme lente et archaïque. Cependant, dès les premières pages de l'instruction, dans le rapport au ministre, il est indiqué:

“Quelque puissants que soient les fronts fortifiés, la décision, demain comme hier, ne s'obtiendra que par la manoeuvre, dont la vitesse et la mobilité sont les éléments essentiels. Les progrès de la motorisation donnent la possibilité de déplacer rapidement des forces importantes, ceux de la mécanisation permettent, par la création d'unités appropriées, de garantir la sûreté du mouvement de ces forces et d'appuyer leur action”<sup>28</sup>.

De plus, dans le chapitre consacré aux éléments de l'action, les auteurs de l'*I.G.U.* ont fait état de l'importance du mouvement dans la bataille

“Le mouvement en avant porte de plus en plus près de l'ennemi les moyens de feu capables de briser sa résistance. Il est le signe de la supériorité acquise par celui qui le réalise; il exalte le moral du combattant qui progresse. Le mouvement est l'un des éléments essentiels de toute manoeuvre. Ses effets sont fonction de l'importance des forces qui y participent et de la rapidité avec laquelle il peut être réalisé. La vitesse, étant elle-même le plus sûr garant du maintien du secret, favorise la surprise et, par elle, le succès. Le développement de la motorisation et des engins tous terrains ainsi que celui des procédés de transmission ouvre à la manoeuvre des possibilités que l'importance des masses à mettre en oeuvre lui

---

<sup>27</sup>Mysyrowicz, *op.cit.*, p.101.

<sup>28</sup>*I.G.U.*, *op.cit.*, p.16.

avait fait perdre. Il permet d'envisager une certaine accélération du rythme de la bataille"<sup>29</sup>.

En dernier lieu, bien que l'état-major français ait préconisé une doctrine défensive au début d'une guerre éventuelle contre l'Allemagne, il n'en demeure pas moins que l'*I.G.U.* considérait l'offensive comme "le mode d'action par excellence"<sup>30</sup>. Selon l'instruction, seule l'offensive permettait de briser l'adversaire en lui infligeant des pertes assez lourdes pour briser son moral et sa puissance matérielle. Quant à la défensive, elle était l'attitude que choisissait momentanément un chef qui ne s'estimait pas en situation de prendre l'offensive. Cette attitude ne pouvait pas procurer de résultats décisifs. "Dès que l'infériorité qui l'a motivée cesse, c'est à l'offensive que le chef doit demander la mise hors de cause des forces ennemies"<sup>31</sup>.

### **3. La doctrine d'utilisation de l'infanterie dans les revues militaires**

Les idées complexes et nuancées relatives à l'utilisation de l'infanterie ne se retrouvent pas seulement dans les règlements. En effet, tout comme leurs homologues allemands, les revues militaires française de l'époque ont multiplié les articles concernant l'infanterie et la doctrine de son emploi. Notre analyse portera principalement sur deux revues. La première, la *Revue militaire française*, qui est devenue la *Revue militaire générale* à partir de 1937, avait pour but de favoriser le développement des relations entre les trois armées (air, mer et terre). Tribune publique, elle garantissait aux auteurs, pour l'expression de leurs idées, une complète indépendance. La deuxième,

---

<sup>29</sup>Ibid., p.71.

<sup>30</sup>Ibid., p.67.

<sup>31</sup>Ibid., p.68.

la *Revue d'infanterie*, était un prolongement plus spécialisé de la *Revue militaire française*. Tout aussi publique et indépendante, cette revue traitait uniquement des questions touchant l'infanterie. Compte tenu des limites que nous nous sommes fixées, nous ne ferons pas l'analyse de monographies publiées durant l'entre-deux-guerres, comme par exemple, *Vers l'armée de métier* du colonel de Gaulle. Bien que capitale, cette oeuvre a déjà fait l'objet de nombreuses études dont l'examen ne cadre pas avec notre recherche.

Les pages qui suivent porteront donc sur le recensement et l'analyse d'articles sur l'infanterie publiés dans les revues militaires françaises des années trente. Suite à un survol rapide de tous les articles des revues militaires de 1929 à 1939, nous avons observé, à partir de 1934, une augmentation très marquée des articles touchant la motorisation et la mécanisation de l'infanterie, la lutte anti-char, les télécommunications et surtout la guerre de mouvement. Cette nouvelle tendance pourrait être expliquée par l'arrivée aux grades supérieurs de nouveaux officiers, plus jeunes et plus dynamiques, suite à la retraite d'officiers de la Première Guerre mondiale ou à la diffusion des doctrines de guerre de mouvement d'outre-Rhin. Contentons-nous ici d'en faire une brève analyse.

#### i) Motorisation et mécanisation.

Avec le développement du moteur à explosion, la motorisation de l'infanterie devint une priorité aux yeux de plus en plus d'officiers de l'armée française. De plus, l'apparition des chars blindés durant la Première Guerre mondiale a poussé de nombreux tacticiens français à se pencher sur la question de la mécanisation de l'armée de terre. Par extension, les études portant sur la lutte contre les engins blindés ont été nombreuses. Peu d'historiens reconnaissent cette diffusion d'idées

modernes. Pourtant, les publications sont nombreuses. Dans l'une d'elles, intitulée "Guerre d'hier et de demain", le général Pichon écrivait:

"Le facteur motorisation ramène donc l'Europe du XXe siècle à une conception modernisée de l'ancienne Muraille de Chine, conséquence matérielle imprévue qui consacre formellement l'acceptation, par tous, du bouleversement considérable apporté par la motorisation aux conditions d'une lutte armée."

"Il est aujourd'hui impossible d'ignorer que les autostrades bouleversent déjà, et bouleverseront demain plus considérablement encore toutes les notions acquises aujourd'hui en matière de concentration, en permettant de débiter à une incroyable cadence des divisions en état de combattre, non sur des quais de concentration, mais sur les points mêmes où l'on veut directement les engager"<sup>32</sup>.

Par ailleurs, l'auteur proposait une analyse sur les moyens de se défendre contre les engins blindés. Selon lui, pour contrer les engins blindés, il y avait nécessité d'avoir une couverture parfaite, "lointaine et instantanée sur tout le tour d'horizon, puisqu'on ne doit être surpris ni en marche, ni en station"<sup>33</sup>. De plus, les procédés de défense valables contre ces engins étaient exactement les mêmes que ceux imaginés de tout temps "contre les bêtes féroces". Il fallait avoir une arme assez puissante pour les tuer ou se mettre à l'abri de leur vue ou de leur approche: caché, ou hors d'atteinte.

La même année, le colonel Didelet écrivait, dans un article traitant de la guerre de mouvement, qu'avec le moteur, "une infinité d'allures sont permises, on peut atteindre des vitesses assez grandes et il n'y a plus de fatigue. L'arrière peut rejoindre très rapidement l'avant; on peut se

---

<sup>32</sup>Pichon (général). "Guerre d'hier et de demain". Revue militaire française, 1935, p.6.

<sup>33</sup>Ibid., p.18.

déployer et se rassembler sans perdre un temps infini<sup>34</sup>. De plus, l'auteur considérait que la physionomie du combat serait notablement modifiée du fait de l'emploi des chars, de l'artillerie motorisée et des véhicules de transport tous terrains. Selon lui, la motorisation de l'armée passait aussi par un allègement de l'infanterie. En effet, "toutes ses armes collectives devront être portées sur des voitures tous terrains, ainsi que ses vivres et ses effets de rechange<sup>35</sup>". Le colonel Didelet ouvrait ainsi la voie à une série d'études portant sur l'allègement du fantassin.

Dans un autre article touchant l'infanterie en guerre de mouvement, le général Brossé soutenait que

"tous les appareils issus du moteur à explosions (automobiles, auto-mitrailleuses, chars, avions) ont pour caractéristiques d'une part, la vitesse, qui favorise la surprise, de l'autre, la puissance, qui tend à hâter l'issue d'une rencontre; ils se prêtent donc particulièrement à des actions offensives vigoureusement poussées<sup>36</sup>.

Cette reconnaissance de la motorisation a été encore plus nette dans l'étude de Currus parue en 1939. Selon l'auteur, la motorisation augmentait la mobilité stratégique d'une unité. Quant à la mécanisation, elle visait à introduire l'automobile dans le domaine tactique, à déplacer et à faire agir dans la zone du feu des engins mécaniques. L'analyse de Currus était basée sur une conception économique de la motorisation et de la mécanisation. En effet, l'auteur soutenait que

"les unités motorisées sont des unités d'usage courant et leur équipement doit être aussi économique que possible pour que leur nombre soit aussi grand que le permet le parc

---

<sup>34</sup>Didelet (colonel), "Notes sur la guerre de mouvement", Revue militaire française, 1935, p.21.

<sup>35</sup>Ibid., p.25.

<sup>36</sup>Brossé (général), "L'appui de l'infanterie dans l'offensive en guerre de mouvement", Revue militaire générale, 1937, p.258.

automobile national<sup>37</sup>.  
 Par ailleurs, bien qu'il considère que le blindage coûte très cher, Currus démontrait que la chenillette blindée avait réglé l'angoissant problème du ravitaillement de la ligne de combat, dû à l'accroissement considérable de la puissance de feu de l'infanterie et corrélativement de sa consommation en munitions, en "supprimant le hiatus existant entre les moyens de transport à roues et le combattant<sup>38</sup>".

En dernier lieu, Currus proposait une définition du but essentiel de la motorisation pour l'infanterie.

"Il s'agit, tout en lui conservant ses qualités tactiques, de rendre le régiment aisément portable en automobiles avec tous ses moyens et susceptible d'embarquer ou de débarquer avec aisance et rapidité<sup>39</sup>".

Suite à cette définition, l'auteur mettait en garde l'état-major français contre les détracteurs de la motorisation qui considéraient que la France n'avait pas assez de carburant pour se permettre de motoriser son infanterie. À ces détracteurs, Currus répondait que oui, il y avait un grave problème lié au ravitaillement en carburant liquide mais que celui-ci touchait toutes les nations et qu'il était d'une telle ampleur qu'il "n'est même plus un problème strictement militaire; c'est un problème de gouvernement<sup>40</sup>".

---

<sup>37</sup>Currus, "Réflexions sur la motorisation de l'infanterie", Revue d'infanterie, 1939, p.672.

<sup>38</sup>Ibid, p.681.

<sup>39</sup>Ibid, p.674.

<sup>40</sup>Ibid, p.683.

ii). Le mouvement et la vitesse.

La motorisation et la mécanisation de l'infanterie ont amené les tacticiens français à concevoir une guerre éventuelle contre l'Allemagne basée sur le mouvement et la vitesse. Très peu d'historiens ont noté cette tendance qui, à partir du milieu des années trente, a profondément marqué la doctrine d'utilisation de l'infanterie. En fait, en ajoutant les éléments de vitesse et de mouvement, tant dans la défensive que dans l'attaque, les penseurs militaires ont voulu favoriser une tactique très semblable à celle développée outre-Rhin. L'idée très largement répandue que les officiers français ont souffert, durant les années trente, d'une profonde sclérose doctrinale nous apparaît peu fondée suite à l'analyse de différents articles publiés dans les revues militaires.

Tout d'abord, en 1935, le colonel Didelet soutenait que la France se devait de se préparer non pas à la guerre de position mais à la guerre de mouvement, car il était certain que l'ennemi "cherchera à faire débiter le conflit par cette grande bousculade<sup>41</sup>". Selon l'auteur, dans une guerre de mouvement, c'est l'assaillant qui domine

"Toujours poussant de l'avant il ne laisse pas le temps à l'adversaire de s'ancrer au sol. S'il dispose de ravitaillement suffisant, s'il peut relayer ses troupes fatiguées, et si le défenseur ne réussit pas, par une contre-offensive hardie, à renverser la situation, l'attaque peut obtenir ainsi des résultats considérables sinon décisifs"<sup>42</sup>.

Le colonel Didelet a réalisé son analyse de la guerre de mouvement en se rapportant respectivement aux enseignements tirés des phases de mouvement de la Première Guerre mondiale et à ses prévisions concernant l'effet des nouveautés apparues depuis 1918. Il ressort de son étude une extrapolation très juste de la guerre à venir. Par exemple, l'auteur prévoyait que l'Allemagne hitlérienne préparait son armée à une attaque brusquée contre la France.

---

<sup>41</sup>Didelet, (colonel), op.cit., p.7.

<sup>42</sup>Ibid., p.6.

Durant cette même année 1935, un autre article, paru dans la *Revue d'infanterie*, démontrait une aussi grande clairvoyance en ce qui concerne les tactiques de combat qui allaient s'imposer au début de la Seconde Guerre mondiale. Dans cette étude, le général Barrard soulignait que l'état-major avait "insuffisamment songé à la guerre de mouvement de demain avec les moyens d'attaque ou de défense qu'elle mettra aux mains des belligérants"<sup>43</sup>. L'analyse de l'auteur se fondait sur l'hypothèse que le char de combat dominerait, des deux côtés, la guerre à venir.

"Les chars deviennent chaque jour plus rapides, mieux protégés, mieux armés. Leur rapidité les rend beaucoup plus difficiles à atteindre, augmente les chances de surprise, et étend sérieusement leur action en profondeur. La généralisation certaine de l'emploi des chars avec des réalisations techniques multiples, tend donc à donner d'emblée au champ de bataille une profondeur jusqu'ici inconnue"<sup>44</sup>.

Le général Barrard allait même pousser cette hypothèse en prévoyant très justement l'impact des chars de combat et de la Blitzkrieg allemande lors de la campagne de France de 1940.

"Dans notre conception actuelle de la défensive, la défense est exposée à être presque instantanément paralysée, la position percée, le chemin ouvert aux chars sur les arrières. Telle est la situation qui résulte de l'entrée en jeu des chars rapides, en terrain libre et en guerre de mouvement, c'est-à-dire toutes les fois que le temps aura manqué pour créer des défenses passives, destinées à maintenir les chars sous le feu, à l'extérieur comme à l'intérieur d'une position"<sup>45</sup>.

Pour parer à cette nouvelle situation, l'auteur proposait l'utilisation au maximum des obstacles naturels et, en premier lieu, des lignes d'eau, qui "reprendront dans la guerre moderne une importance plus grande que jamais"<sup>46</sup>. Comme la prochaine guerre verrait l'utilisation des chars augmenter de façon considérable, il devenait essentiel de bien répartir en profondeur le système

---

<sup>43</sup>Barrard (général), "Réflexions sur la défensive devant les chars en guerre de mouvement", *Revue d'infanterie*, 1935, p.1029.

<sup>44</sup>*Ibid.*, p.1031.

<sup>45</sup>*Ibid.*, p.1033.

<sup>46</sup>*Ibid.*, p.1033.



d'engins anti-chars fixes, de veiller au choix des abris eux-mêmes et du camouflage destinés à ce matériel. En ce qui à trait à l'artillerie, le général supposait qu'elle serait d'un faible rendement contre une irruption de chars. Les limites de l'artillerie étaient une raison de plus de songer à une défense mobile: " Il reste donc à la défense à s'assouplir, à manoeuvrer elle-même, à jeter l'incertitude dans la manoeuvre de l'assaillant et dans ses feux et à le surprendre à son tour par l'imprévu"<sup>47</sup>. Pour l'auteur, la manoeuvre ultime pour la défense mobile demeurait la contre-attaque. Cette contre-attaque exigeait cependant

"une intervention plus rapide et plus souple des réserves d'infanterie de la défense, facilitée d'ailleurs par ces chars; donc une articulation des liaisons et une préparation d'intervention plus attentivement combinée. Tout cela conduit à envisager, comme conséquence de l'emploi des chars, une densité plus grande de la défense dans les zones libres"<sup>48</sup>.

Dans sa conclusion, le général Barrard anticipait: "Nous aurons affaire, en cas de conflit, à un adversaire qui cherchera une solution rapide et qui ne nous laissera pas le temps, en terrain libre, d'organiser à loisir des positions"<sup>49</sup>. Cette brillante projection, sur l'emploi des chars de combat dans la guerre à venir et des moyens de défense pour parer à leurs assauts, est l'un des meilleurs exemples de l'évolution de la pensée militaire tactique vers les réalités de la guerre moderne. Le général Barrard est l'un des nombreux haut gradés français qui furent animés par un esprit d'innovation au point de vue de la défense contre les chars de combat. Ces analyses auraient peut-être permis, au printemps 1940, d'infliger aux *Panzers* allemands des pertes importantes.

Dans la même revue, le lieutenant-colonel Hurst a tenté d'intégrer les notions de guerre de

---

<sup>47</sup>Ibid. p.1040.

<sup>48</sup>Ibid. p.1043.

<sup>49</sup>Ibid. p.1046.

mouvement aux différentes phases de la bataille. Tout d'abord, il insistait sur le fait qu'au moment de la prise de contact avec l'ennemi, l'infanterie devait rester le plus longtemps possible sur le réseau routier. Dans cette perspective, il prévoyait qu'

“Il y a lieu de remarquer que l'utilisation, dans l'avenir, de détachements mécaniques de sûreté devra contribuer à augmenter encore la sécurité des avant-gardes et permettre leur progression plus longtemps en formation de route”<sup>50</sup>.

Par ailleurs, l'auteur accordait une place importante aux éléments de reconnaissance. Selon lui, il était primordial de leur insuffler plus de hardiesse, car si elle faisait défaut au moment de la prise de contact, l'infiltration devenait problématique et, par voie de conséquence, il devenait impossible de transmettre au chef des renseignements qui lui permettraient d'asseoir sa décision.

Enfin, l'auteur faisait l'apologie de la guerre de mouvement. Le lieutenant-colonel reconnaissait qu'il fallait avant tout donner à l'infanterie, à côté du sens du feu, le sens du mouvement <sup>51</sup>.

“Sans négliger le feu, il faut cultiver plus que nous le voyons faire depuis quelques années, le sens de l'infiltration, l'habileté à utiliser le terrain et les secteurs privés de feu”.

“Il s'agit pour l'infanterie d'aujourd'hui de redevenir souple, rapide, manoeuvrière et ardente, sans oublier pour cela les réalités du feu”.

---

<sup>50</sup>Hurst (lieutenant-colonel), “L'infanterie au ralenti”, Revue d'infanterie, 1935, p.833.

<sup>51</sup>Ibid., p.841 et p.843..

### Conclusion

Suite à notre analyse des deux règlements et des différentes revues militaires françaises, pouvons-nous toujours concevoir la doctrine militaire développée par les hauts gradés de l'armée française des années trente comme rétrograde, imprégnée des leçons du passé, figée dans les conceptions qui avaient été en vigueur durant la Première Guerre mondiale? Cette vision nous semble être un mythe. Nombreux sont ceux qui ont soutenu que l'état-major français, de par sa sclérose doctrinale, était en grande partie responsable de la débâcle de mai-juin 1940. Ces derniers ont semblé ignorer, surtout durant la seconde moitié des années trente, toutes les analyses innovatrices formulées par les instances militaires. Ils n'ont pas relevé qu'en tenant compte du contexte particulier de la France des années trente, l'infanterie française avait été préparée de façon adéquate à la guerre contre l'Allemagne hitlérienne.

Tout d'abord, l'état-major français était tout à fait conscient du problème du moral des troupes. C'est pourquoi il s'est employé à redresser la situation du mieux qu'il le pouvait. Faut de crédits supplémentaires pour payer de meilleurs salaires aux soldats, les hauts gradés ont tenté de revaloriser le rôle du soldat et de l'officier en exaltant les vertus guerrières du fantassin. Comme nous l'avons vu, les rédacteurs des règlements n'ont pas lésiné sur les déclarations louant l'homme de troupe.

Par la suite, les deux règlements concernant l'infanterie, soit *l'instruction sur l'emploi des Grandes unités* et le *Règlement d'infanterie*, se sont très bien adaptés à deux conditions essentielles pour l'armée de terre française. Premièrement, devant la supériorité numérique des Allemands, l'état-major français se devait de prôner une stratégie qui incitait à la conservation des effectifs. De cette condition est née une méthode offensive réaliste et méthodique pour l'infanterie.

Deuxièmement, la nécessité de protéger l'intégrité du territoire national a amené les penseurs militaires à favoriser, au début d'un conflit potentiel, la défensive sur l'offensive. Cette conception légitime a inspiré l'érection de la ligne Maginot avec les coûts considérables qu'elle impliquait. De plus, notre analyse des deux règlements nous a permis de constater qu'ils faisaient preuve d'ouverture d'esprit et de sens de l'innovation. Ces réalités ont été trop longtemps oubliées par les historiens.

Enfin, nous avons voulu démontrer la disponibilité d'esprit et la clairvoyance des milieux militaires en analysant de nombreux articles parus dans les revues militaires. Ignorées par la communauté historique, ces publications ont pourtant orienté l'armée française vers une conception de la guerre moderne comprenant, pour l'infanterie, la motorisation, la mécanisation et le mouvement. Elles démontrent la conscience qu'avaient les militaires des réalités nouvelles de la guerre moderne. Ce recensement permet de dépasser le mythe de la sclérose doctrinale des militaires français des années trente.

## Chapitre troisième

### L'infanterie et son armement

Cette conscience des réalités nouvelles, exprimée par certains penseurs militaires sur le plan du développement de la doctrine d'utilisation de l'infanterie, s'est-elle aussi manifestée au point de vue du développement de l'armement de l'infanterie? Il s'est dégagé de la défaite foudroyante du printemps 1940 une perception selon laquelle l'armement de l'armée de Terre française était, tant au point de vue qualitatif qu'au point de vue quantitatif, bien inférieur à celui de la *Wehrmacht*. Cependant, de nombreuses études récentes, notamment celle de Stéphane Ferrard, relèvent que, sur plusieurs points, l'armement de l'infanterie française était supérieur à celui de son opposant allemand.

Le présent chapitre, bien qu'étant plus technique que le précédent, nous donnera un aperçu des caractéristiques de cet armement. En plus de décrire l'équipement du soldat français, nous verrons comment les auteurs militaires de l'époque percevaient son rendement. Nous débuterons par un bref retour sur certains problèmes observés lors du réarmement de l'entre-deux-guerres. Par la suite, le gros du chapitre portera directement sur l'armement de l'infanterie. En passant des armes légères à tir tendu aux armes lourdes à tir courbe, nous observerons leurs caractéristiques et leur mode d'utilisation tout en analysant les perceptions qu'en avaient les militaires contemporains. Nous serons ainsi en mesure d'établir leur niveau de confiance à l'égard de ces armes. Finalement, nous nous attarderons à quelques cas particuliers touchant le matériel de l'infanterie. Par exemple, nous examinerons les caractéristiques de l'armement de l'infanterie en guerre de montagne et celui des troupes de forteresse. De plus, nous étudierons l'habillement du fantassin français et la problématique des munitions.

## I- Les retards du réarmement de l'infanterie.

Comme nous l'avons vu au premier chapitre, la plupart des historiens considèrent que les retards dans l'adoption de certains équipements sont en grande partie dus à la lenteur extrême des procédures de leurs études et de leur réalisation ainsi qu'au perfectionnisme sans bornes de l'état-major et des inspecteurs de l'Armée. Loin de nous l'idée d'ouvrir un débat sur les mésaventures des programmes de réarmement français de l'entre-deux-guerres. Cependant, en analysant les revues militaires de l'époque, nous avons observé que de nombreux auteurs étaient conscients des problèmes reliés aux lenteurs des procédures et au perfectionnisme. Ces derniers ont noté que l'état-major, en voulant atteindre la perfection, était entré dans un cercle vicieux qu'il fallait briser. Les solutions qu'ils proposaient auraient pu favoriser la sortie plus rapide de matériel moderne pour l'infanterie. Nous avons retenu deux articles.

Le premier, du commandant Drumillon, condamnait le perfectionnisme des instances militaires

“Savoir s'arrêter dans la recherche de la perfection est le propre des réalisateurs. Mieux vaut une oeuvre imparfaite qu'un admirable projet, et le bon sens populaire a toujours si bien compris la valeur de ce qui existe, du fait seul de son existence, qu'un vieux dicton picard affirme avec saveur de terroir, que pour un paysan “mieux vaut son chien vivant que sa femme morte”<sup>1</sup>”.

Selon l'auteur, il était indéniable que le renouvellement des divers matériels entrant dans la constitution des armées modernes constituait un problème qui se compliquait de jour en jour, non seulement du fait que les inventions se succédaient à une cadence accélérée, mais aussi par suite de l'insécurité grandissante des relations internationales, de la fréquence des crises politiques, et de l'instabilité de la situation financière. Dans le but de résoudre ces complications, Drumillon

---

<sup>1</sup>Drumillon (commandant), “L'infanterie: puissante motorisée”, Revue militaire générale, 1937, p.784.

enjoignait l'état-major de décider de sortir, pour une date déterminée, des équipements nouveaux en quantité suffisante pour que l'armée française puisse faire face à toute menace militaire.

Le deuxième article, celui du lieutenant Gelot, proposait une solution à l'éternel combat entre les techniciens, représentés par la Direction des fabrications d'armement, et les tacticiens, c'est-à-dire le Commandement. Selon l'auteur, l'évolution de l'armement est commandée par deux ordres de facteurs: les besoins tactiques et les possibilités techniques. Comment alors concilier de tels éléments si souvent contradictoires? Gelot considérait qu'il revenait au technicien et au tacticien d'en définir les termes dans le cadre d'une collaboration intime et intelligente<sup>2</sup>. C'est dans cet espoir de conciliation qu'il présentait son plan de système des commandes par tranches successives, dont voici le principe:

“...le prototype répondant aux spécifications initiales doit être étudié en fonction de ces spécifications et d'elles seules; lorsqu'il donne satisfaction, une première commande est lancée. Entre-temps, si les exigences du commandement ou les possibilités techniques ont varié, une nouvelle étude sera entreprise qui, elle aussi, pourra donner lieu à commandes lorsque le point de maturité aura été atteint. Mais, en aucun cas, les spécifications d'un prototype ne doivent être changées en cours d'étude et, tant que le prototype suivant n'est pas parfaitement au point, toutes les commandes passées doivent l'être en engins du modèle antérieur<sup>3</sup>”.

Cette vision d'harmonie entre les besoins tactiques et les possibilités techniques a été reprise par d'autres auteurs, notamment par Rougeron, l'ingénieur en chef du génie maritime. La théorie du système des commandes par tranches successives est cependant demeurée lettre morte et l'éternel conflit entre tacticiens et techniciens a continué de miner le processus de réarmement de l'Armée française.

---

<sup>2</sup>Gelot (lieutenant), “Chroniques des revues française”, Revue d'infanterie, 1938, p.572.

<sup>3</sup>Ibid. p.574.

## 2-L'armement de l'infanterie française.

À l'ouverture des hostilités en 1940, l'armement de l'infanterie française se comparait avantageusement, à bien des égards, à celui de l'Allemagne, contrairement à la perception largement répandue. Du point de vue quantitatif, les moyens existants dans les armées française et allemande ont été évalués ainsi<sup>4</sup>:

	France	Allemagne
fusils et mousquetons	2600000	3140000
fusils mitrailleurs et mitrailleuses	140000	147000
mortiers	10000	6800
canons antichars	7000	12800
canons d'infanterie	1030	3800

Compte tenu du fait que l'effectif mobilisable de l'Allemagne était outrageusement supérieur à celui de la France, nous pouvons considérer que *per capita*, les chiffres mentionnés ci-haut semblent avantager les troupes françaises. Du point de vue qualitatif, nous évaluerons une par une les armes de l'infanterie française de 1940.

### i) Armes légères à tir tendu

#### a) fusils et mousquetons

Le fusil était l'arme du tir précis et ajusté comme celle du tir inopiné. Complété par la baïonnette, il était, en outre, l'arme du combat corps à corps. Quant au mousqueton, il avait les

---

<sup>4</sup>Ferrard, Stéphane. Les matériels de l'armée de Terre française 1940, éd. Lavauzelle, Paris, 1982, p.24.



mêmes caractéristiques essentielles que le fusil. Il était un peu plus court que celui-ci, plus léger et plus maniable, mais sa trajectoire était moins tendue et sa précision un peu moindre<sup>5</sup>. En résumé, abattre un ennemi par coup tiré à courte distance, tel était, en raison des propriétés techniques de l'arme, le principe d'emploi essentiel du fusil ou du mousqueton<sup>6</sup>.

En 1940, l'infanterie française disposait de nombreux modèles de fusils et mousquetons. Les moins performants étaient confiés en général aux réservistes. Il s'agissait des modèles 1874 et 1886/93. À la fin du XIXe siècle, ces armes apparaissaient comme des réussites armurières et des merveilles de technologie. Mais en 1940, elles faisaient figure d'ancêtres. Le fusil et mousqueton le plus largement utilisé par l'infanterie française en 1940 a été le mousqueton modèle 92. Léger et maniable, le modèle 92 était très apprécié et devait rester en service jusqu'en 1980 dans les Compagnies républicaines de sécurité<sup>7</sup>. L'arme la plus performante de cette catégorie a été sans contredit le fusil modèle 1936 M.A.S.. Fabriquée à seulement 250 000 exemplaires en 1940, cette excellente arme était très largement inspirée du Mauser allemand.

#### b) fusil-mitrailleur

Caractérisé par sa très grande précision, égale à celle de la mitrailleuse, sa vitesse pratique de tir pouvant aller jusqu'à 200 coups par minute, sa légèreté et son aspect général le différenciant fort peu d'un fusil ordinaire, le fusil-mitrailleur avait pour fonction principale de prendre sous le feu

---

<sup>5</sup>Règlement de l'infanterie. op.cit., p.30.

<sup>6</sup>Paillé (Lieutenant-colonel), Connaissance et emploi des armes et engins de l'infanterie, éd. Charles Lavauzelle, Paris, 1937, p.35.

<sup>7</sup>Ferrard. op.cit., p.43.

tout objectif qui menaçait le groupe de combat ou qui s'opposait à sa progression. Beaucoup plus léger que la mitrailleuse (9 kilogrammes comparativement à 25), le fusil-mitrailleur avait cependant une portée plus limitée (1200 mètres contre 2000). Bien qu'elle était l'arme centrale du groupe de combat, certains auteurs militaires contemporains ont émis des réserves quant à son utilité. En effet, engagé dans le combat avec 1325 cartouches en tout, le fusil-mitrailleur ne disposait que de 7 minutes de feu à raison de 200 coups par minute<sup>8</sup>. Le lieutenant-colonel Paillé complétait en affirmant que:

“Il importe bien davantage de dresser les cadres de la section et du groupe de combat à n'employer le fusil-mitrailleur qu'à bon escient, en tirs rapides, précis et de très courte durée, déclenchés au moment même où ils sont indispensables, que leur inculquer la fausse notion d'une puissance de feu immense et inépuisable, et l'habitude de gaspiller en tirs systématiques, trop souvent superflus, des munitions qui, en réalité, sont si parcimonieusement comptées<sup>9</sup>”.

Malgré ces appréhensions, le fusil-mitrailleur de modèle 24/29 a été sans contredit l'arme par excellence de l'infanterie française en 1940. À cette date, les dotations en fusils-mitrailleurs de ce modèle étaient réalisées après plus de dix années de production. La fabrication, qui continua pendant la guerre, ne cessa qu'en 1950 environ et le modèle 24/29 fait toujours partie de l'armement de réserve de l'armée française<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup>Paillé, op.cit., p.32.

<sup>9</sup>Ibid., p.33.

<sup>10</sup>Ferrard, op.cit., p.54.

## ii) Armes légères à tir courbe

### a) grenades et lance-grenades

Les grenades à main pouvaient être lancées à une distance de 25 à 30 mètres. Leur efficacité variait suivant leur nature. Leur encombrement et leur poids limitaient le nombre de projectiles susceptibles d'être portés par chaque homme. "Tir plongeant aboutissant au but exactement, tel est le principe essentiel à inculquer à ceux qui peuvent être appelés à lancer des grenades<sup>11b</sup>". Quant au lance-grenades, il permettait de lancer, à des portées variant de 80 à 450 mètres, un projectile explosif empenné, à fusée percutante, pesant 450 grammes environ. Le lance-grenades était caractérisé par sa grande précision, sa vitesse pratique de tir de 15 à 20 coups à la minute, son extrême légèreté (3.5 kilogrammes) et sa hauteur de 35 centimètres<sup>12</sup>.

Lors des combats de mai-juin 1940, le fantassin français a utilisé avec une très grande intensité les grenades mises à sa disposition, ce qui eut pour conséquence que les stocks s'épuisèrent vite et que l'industrie dut pousser ses fabrications afin de faire face aux besoins des armées. Du côté des lance-grenades, la fabrication tardive des modèles de 50mm de 1937 ainsi que la mise au point laborieuse des munitions a fait que pratiquement aucun lance-grenades de 50mm ne fut livré avant l'armistice de 1940<sup>13</sup>.

### b) mortier de 60mm

Le mortier de 60mm lançait jusqu'à 1000 mètres un projectile explosif percutant de 1,3

---

<sup>11</sup>Paillé, op.cit., p.37.

<sup>12</sup>Règlement de l'infanterie, op.cit., p.32.

<sup>13</sup>Ferrard, op.cit., p.63.

kilogramme dont l'efficacité était très supérieure à celle des grenades. Ce mortier, dont chaque compagnie recevait un exemplaire, était une bonne arme d'appui direct. Ses caractéristiques étaient une grande précision, une vitesse de tir pouvant atteindre 20 coups par minute et une très grande mobilité grâce à son poids peu élevé (18 kilogrammes)<sup>14</sup>. L'apparition du nouveau mortier Brandt au milieu des années trente a suscité beaucoup d'intérêt chez les militaires français. En effet, le remplacement du vieux modèle de 1915 par un modèle beaucoup plus performant, laissait entrevoir de nouvelles possibilités tactiques pour la compagnie. Par contre, certains militaires ont émis des réserves. L'un d'eux notait que l'apparition du nouveau modèle de 60mm ne représentait pas le véritable canon d'accompagnement dont les militaires attendaient la venue, non pas tant en raison de la difficulté technique qu'en raison de la difficulté à décider s'il serait servi par des artilleurs ou des fantassins<sup>15</sup>. Le défaut du mortier de 60mm était qu'il se trouvait limité par le nombre nécessairement réduit de munitions pouvant être transportées, défaut de tous les mortiers dans les unités non motorisées. Malgré ces limites, les mortiers de 60mm ont prouvé leurs indéniables qualités et conservent toujours leur réputation à travers le monde.

### iii) Armes lourdes à tir tendu

#### a) mitrailleuse

La mitrailleuse était l'arme la plus puissante de l'infanterie; elle réalisait une continuité de feux violents d'un effet moral considérable. Elle était destinée à exécuter des tirs puissants jusqu'à

---

<sup>14</sup>Règlement de l'infanterie, op.cit., p.33.

<sup>15</sup>Lançon (lieutenant-colonel), "Réflexion sur l'évolution de la tactique". Revue militaire française, 1935, p.57.

la distance de 5000 mètres, à participer à la lutte rapprochée contre les engins blindés et à attaquer les avions volants au-dessous de 2000 mètres<sup>16</sup>. Contrairement au fusil-mitrailleur qui agissait normalement au profit de son propre groupe, la mitrailleuse agissait toujours au profit des compagnies de fusiliers-voltigeurs, seules capables de mener le combat de bout en bout. Le lieutenant-colonel Paillé, dans son étude portant sur l'armement de l'infanterie, a bien cerné le rôle de la mitrailleuse.

“Dans l'offensive, les mitrailleuses forment, en principe, l'ossature de la base de feu destinée, en tirant par-dessus l'échelon de feu ou à travers ses intervalles, à faciliter sa progression par la neutralisation des résistances adverses et, en cas d'échec, à lui assurer un repli par la conservation du terrain occupé...

Dans la défensive, elles forment l'ossature du système de feu puissant, complet et profond, destiné à arrêter l'ennemi. Elles reçoivent les missions qui exigent des feux très denses ou très lointains; elles sont particulièrement aptes à l'exécution des tirs de barrage et de flanquement<sup>17</sup>”.

Le même auteur a néanmoins observé certaines limites quant à l'utilisation de l'arme<sup>18</sup>. Tout d'abord, au-delà de 500 mètres, la force de pénétration de la balle de la mitrailleuse était presque nulle. Elle pouvait donc être efficace seulement contre le personnel à découvert. D'autre part, le réglage du tir à plus de 600 mètres semblait très problématique et perdait énormément de précision. Finalement, à raison de 250 coups par minute et le soldat ne disposant que de 6000 cartouches sur le terrain de combat, la mitrailleuse ne permettait qu'environ vingt-cinq minutes de feu. Ces éléments en faisaient donc une arme très efficace en défensive mais limitée en attaque, surtout lors

---

<sup>16</sup>Drumillon, *op.cit.*, p.757.

<sup>17</sup>Paillé, *op.cit.*, p.40.

<sup>18</sup>*Ibid.* p. 41-42-43.

de l'appui d'une progression profonde.

La majorité des compagnies françaises étaient équipées en 1940 de la mitrailleuse modèle 1914 Hotchkiss. Bien que son poids, trop important, n'ait pas été adapté à la guerre de mouvement, le modèle 1914 a été très apprécié par les combattants. D'un fonctionnement sûr, rustique et simple, cette mitrailleuse, à défaut d'une arme plus moderne, représentait un excellent outil de combat. Outre son rôle de mitrailleuse d'infanterie, le modèle 14 a servi comme arme antiaérienne parfois en jumelage<sup>19</sup>.

#### b) canon de 25

Durant la première moitié des années trente, les instances militaires françaises ont réalisé à quel point il devenait essentiel de concevoir une véritable arme anti-char: "Contre les engins blindés modernes, il est nécessaire de doter l'infanterie d'un armement approprié qu'elle mettra en avant sur des positions défensives d'un type renouvelé<sup>20</sup>". De ce besoin allait naître le canon de 25mm qui tirait, à pointage direct, une cartouche d'un poids total de 900 grammes à balle chemisée perforante, capable d'agir efficacement jusqu'à 800 mètres contre des chars fortement blindés<sup>21</sup>.

L'apparition du canon de 25mm en 1935 a suscité des réactions diverses. Certains le voyaient comme l'arme anti-char par excellence dont la puissance du projectile permettait

---

<sup>19</sup>Ferrard, op.cit., p.56.

<sup>20</sup>Anonyme, "Analyse et comptes rendus d'études militaires", Revue militaire française, 1934, p.144.

<sup>21</sup>Règlement de l'infanterie, op.cit., p.34.

d'attaquer avec succès les engins blindés rapides débouchant par surprise<sup>22</sup>. Cette arme permettait même de tirer par rafales à courte distance. D'autres croyaient que cette arme n'était pas adaptée aux exigences de la guerre moderne. En plus des sévères limitations quant à sa portée utile, le canon de 25mm devait effectuer son tir à pointage direct et, en conséquence, créer une certaine vulnérabilité de la pièce en batterie, malgré son imposant blindage. Par ailleurs, les projectiles du canon étaient de simples balles pleines et non des obus explosifs. Tout en pouvant traverser son blindage, il n'était pas certain que la balle le mettrait un char hors d'état de marche ou ses occupants hors de combat<sup>23</sup>.

Pourtant, le canon anti-char de 25mm a été extrêmement efficace lors des combats du printemps 1940. Pouvant percer 40mm de blindage, le 25mm était capable de mettre hors de combat tous les chars allemands de l'époque. Il apparaît cependant qu'il fut tactiquement mal employé. En effet, trop dispersés, les canons de 25mm ne purent freiner les attaques des blindés allemands.

### **3-L'armement de l'infanterie en guerre de montagne**

Champ de bataille à trois dimensions( largeur, profondeur, altitude), relief plus tourmenté, difficultés accrues du fait du climat, ravitaillements plus longs et plus pénibles, conséquence de la nature et de la rareté des voies de communication, telles sont les considérations qui modifiaient l'emploi des armes de l'infanterie en terrain montagneux. Dans une étude publiée en 1934 dans la Revue d'infanterie, le lieutenant-colonel Barthélémy a analysé l'emploi des armes d'infanterie en

---

<sup>22</sup>Drumillon, op.cit., p.758.

<sup>23</sup>Paillé, op.cit., p.58.

montagne<sup>24</sup>. Tout d'abord, le fusil et mousqueton prenaient de l'importance grâce aux facilités qu'offre un appui pour le tir, grâce au camouflage et surtout à la lenteur des mouvements de l'assaillant qui donnait au voltigeur tout le temps nécessaire pour bien viser. Quant à la mitrailleuse, elle représentait l'arme qui, par sa précision, sa portée et sa vitesse de tir, était la "reine des batailles en montagne<sup>25</sup>". Aux multiples missions qui lui revenaient normalement, s'ajoutait souvent celle d'assurer les barrages devant les lignes quand l'artillerie ne pouvait qu'imparfaitement ou ne pouvait pas apporter son concours. Du côté des canons antichars, leur rôle principal était modifié du fait de la faible présence des chars en terrain montagneux. En effet, leurs missions principales consistaient plutôt à prendre à partie les mitrailleuses visibles et à exécuter des feux sur des points de passage importants. Finalement, les armes à tir courbe, telles les grenades à main, devaient être fréquemment employées en montagne. Les positions dominantes accroissaient considérablement leur portée et les angles morts, les terrains d'infiltration ainsi que les cheminements difficiles rendaient leur emploi préférable au fusil. L'auteur concluait son article en soutenant que:

“en montagne, chaque arme d'infanterie est une force plus redoutable qu'en plaine, tant parce que ses ennemis sont plus rares, inexistants ou impuissants, que parce que le relief du sol lui assure une protection et crée un obstacle autour d'elle<sup>26</sup>”.

#### **4-L'armement de l'infanterie pour les troupes de forteresse**

---

<sup>24</sup>Barthélémy (lieutenant-colonel), “Emploi des armes d'infanterie en montagne”, Revue d'infanterie, 1934.

<sup>25</sup>Ibid. p.93.

<sup>26</sup>Ibid. p.100.



Les fortifications de la ligne Maginot, dans la pensée de leurs concepteurs, devaient consister en deux systèmes de feu combinés et superposés. Premièrement, les feux d'artillerie croisés des casemates et des tourelles des ouvrages puissants implantés sur les points forts du terrain. Deuxièmement, le barrage des mitrailleuses et des lance-grenades des ouvrages principaux, des ouvrages intermédiaires et des casemates isolées, tout au long du dispositif linéaire des régions fortifiées<sup>27</sup>.

Encore une fois, c'était la mitrailleuse qui apparaissait comme l'arme principale des troupes de forteresse. En 1931 a été adoptée une mitrailleuse spéciale pour ces troupes: le modèle Reibel de 7,5mm. Groupées en jumelage, c'est-à-dire l'une tirant pendant que l'autre refroidissait, les Reibel furent livrées à 3102 exemplaires jumelées en 1551 unités. Les combats de 1940 ont confirmé les excellentes qualités de cette arme pour laquelle seules quelques ruptures à gâchette ont été signalées<sup>28</sup>. En plus de la mitrailleuse, l'infanterie disposait du fusil-mitrailleur 24/29 de 7,5mm. À la suite de l'abandon du pistolet-mitrailleur, la C.D.F. (Commission de la défense des frontières) a décidé de fonder directement la plus grande partie de la défense rapprochée et immédiate des blocs sur le concept de ce fusil-mitrailleur. Comme nous l'avons vu plus haut, le fusil-mitrailleur 24/29 a été l'arme par excellence de l'infanterie française en 1940.

En revanche, certaines lacunes sont apparues dans l'armement de l'infanterie en forteresse. Le mortier de 50mm de 1934, sorte de petit lance-grenades à angle constant, constituait l'artillerie légère des fantassins. 1600 exemplaires furent livrés en 1940 mais la fragilité du tube et la faible

---

<sup>27</sup>Truttmann, Philippe. La Muraille de France ou la ligne Maginot, éd. Gérard Klopp, Paris, 1984, p.54.

<sup>28</sup>Ibid. p.160.

visibilité dont les fantassins disposaient ont rendu son utilisation très problématique<sup>29</sup>.

Enfin, l'incapacité de définir avec précision le type d'engin à adopter, ainsi que la répugnance traditionnelle des soldats français à leur emploi, a entraîné l'exclusion des lance-flammes des ouvrages de la ligne Maginot. Cette négligence a eu des répercussions importantes lors des combats de 1940 car une bonne disposition de lance-flammes pour la défense des entrées et des superstructures aurait pu ralentir l'assaut des Allemands<sup>30</sup>.

### **5-L'habillement du fantassin**

En 1914, le fantassin français portait, en principe, moins de 30 kilogrammes. En 1935, sa charge théorique (vêtements compris) n'était pas loin d'atteindre 36 à 37 kilogrammes<sup>31</sup>. Pourtant, la puissance, la rapidité et la souplesse des moyens de transport développés par la motorisation de l'infanterie devaient permettre l'allègement du fantassin. Les autorités militaires s'étaient donné certains objectifs à atteindre pour parvenir à cet allègement<sup>32</sup>:

- “1-Supprimer, dans le chargement de l'homme, tout ce qui n'est pas absolument nécessaire;
- 2-Faire transporter, par les voitures, le matériel dont l'utilisation n'est prévue qu'à certains moments, ceci, bien entendu, dans la mesure où la distribution de ce matériel aux intéressés pourra, d'une façon certaine, s'effectuer en temps utile;
- 3-Réaliser, pour l'équipement, des modèles rationnels, aussi légers que possible, et permettant de répartir judicieusement le poids transporté par l'homme;
- 4-Rendre l'habillement aussi pratique que possible, sans modifier ses grandes lignes actuelles, ni l'aspect militaire qu'il doit toujours offrir.”

---

<sup>29</sup>Ibid. p.168.

<sup>30</sup>Ibid. p.169.

<sup>31</sup>Favatier, (lieutenant colonel). “Le fantassin allégé”, Revue d'infanterie, 1935, p.723.

<sup>32</sup>Ibid. p.725.

En 1940, le poids porté par le fantassin français était revenu à près de 30 kilogrammes. Son équipement était décrit comme suit<sup>33</sup>. pendant les marches, c'est-à-dire lorsque toute rencontre avec des forces ennemies constituant un dispositif était impossible, le fantassin portait le moins de poids possible. Il avait des armes et des munitions de sûreté pour parer à toute surprise d'éléments adverses opérant en "enfants perdus" ou à des attaques d'avions volant bas. De plus, il disposait d'un sac tyrolien contenant l'indispensable pour permettre un bon repos et éventuellement un repas froid placé dans une gamelle. Au combat, le fantassin portait les cartouchières et sacoches spéciales pour grenades fixées au ceinturon et contenant toutes les munitions du complet de guerre.

## **6-Les munitions**

Si la puissance de feu de l'infanterie était fonction de certains éléments fixes (débit, portée et précision de l'armement), elle était aussi l'esclave d'un élément très variable: la quantité de munitions dont les fantassins disposaient à chaque moment du combat. Le problème était de taille. Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, les perfectionnements de l'armement, en accroissant considérablement la puissance de feu de l'infanterie, avaient dans la même mesure augmenté ses besoins en munitions. Par exemple, pour ravitailler entièrement six groupes de combat engagés, il fallait transporter jusque sur la ligne de feu, pour les seuls fusils-mitrailleurs, 7950 cartouches formant 106 trousseaux qui pesaient 209 kilogrammes, soit 12 charges d'hommes. Ce ravitaillement devait être assuré d'une manière permanente car chaque fusil-mitrailleur consommait la totalité des

---

<sup>33</sup>Drumillon, *op.cit.*, p.769.

munitions du groupe de combat en 3 ou 4 minutes de tir effectif<sup>34</sup>!

Pour résoudre ce problème, le général Maurice Abadie proposait de constituer des unités de ravitaillement aux divers échelons. Par exemple, au sein d'une compagnie de fusiliers-voltigeurs, 12 hommes (3 pourvoyeurs par section), encadrés par 2 caporaux (grenadiers) et 1 sous-officier seraient chargés d'apporter les munitions depuis le poste de ravitaillement de la compagnie jusqu'aux sections engagées<sup>35</sup>. D'autres auteurs, tel le lieutenant-colonel Paillé, préconisaient une réorganisation de l'utilisation du feu :

“...chacun des exécutants engagés sera dans l'obligation de s'arranger, en faisant alterner les périodes de tir effectif et les interruptions nécessaires, pour remplir ses missions successives et participer au combat pendant une journée entière, en un mot pour durer, avec ses quelques minutes de feu réel.<sup>36</sup>”

Finalement, certains considéraient qu'il fallait nécessairement recourir à un moyen de transport mécanique:

“La première réalisation d'un engin de cette sorte fut la chenillette Renault modèle 1931. Grâce à elle, l'infanterie française est assurée de pouvoir exploiter toute sa puissance de feu; aucune autre armée ne semble encore s'être posé avec autant de netteté ce problème du ravitaillement en munitions d'infanterie et, certainement, aucune ne l'a encore résolu avec cette élégance<sup>37</sup>”.

Lors des combats de 1940, le ravitaillement des troupes d'infanterie, exceptions faites pour le canon 25 et le mortier 60mm, s'est déroulé avec une certaine efficacité même si le processus n'a pu être vraiment testé en situation d'attaque en profondeur.

---

<sup>34</sup>Abadie, Maurice (général). “La réorganisation des petites unités d'infanterie et leur ravitaillement en munitions”, Revue d'infanterie, 1937, p.916.

<sup>35</sup>Ibid., p.914.

<sup>36</sup>Paillé, op.cit., p.26.

<sup>37</sup>Currus. “La rénovation de notre armement d'infanterie”. Revue d'infanterie, 1939, p.879.

## Conclusion

Comme nous avons pu le constater, l'infanterie française disposait, au printemps 1940, d'un armement d'une excellente qualité. En effet, les troupes françaises pouvaient compter sur un modèle de fusil-mitrailleur et un canon anti-char d'une remarquable efficacité ainsi que sur une mitrailleuse, arme principale de l'infanterie, très bien adaptée aux besoins du fantassin. Cependant, malgré leur excellent rendement démontré lors des combats de la bataille de France, la qualité de ces armes ne faisait pas l'unanimité chez les auteurs militaires des années trente. L'exemple le plus probant est sans conteste celui du canon de 25mm. Décrit par certains comme n'étant pas adapté aux exigences de la guerre moderne, le canon de 25mm s'avéra une arme redoutable contre les blindés allemands. En sous-estimant les capacités de cette arme, ces auteurs ne pouvaient que diminuer le niveau de confiance des servants du canon.

Là où les auteurs militaires semblaient tous s'entendre c'était au sujet du problème du ravitaillement en munitions. Par exemple, comme l'a si bien démontré le lieutenant-colonel Paillé, les armes de l'infanterie ne disposaient que de quelques minutes de feu continu. Suite à notre analyse des diverses revues militaires, il nous apparaît que les instances militaires étaient bien conscientes de la servitude des armes d'infanterie à l'égard du ravitaillement en munitions et certaines solutions très prometteuses ont été envisagées et mises en application. Par contre, d'autres aspects du matériel de l'infanterie ont été presque complètement ignorés des revues militaires. En effet, il nous a semblé étonnant de ne pas retrouver d'article portant sur l'armement anti-aérien des troupes d'infanterie. Avec la mitrailleuse comme seul moyen de défense contre les avions, l'infanterie se retrouvait ainsi à la remorque des canons anti-aériens de l'artillerie pour se défendre contre les avions de la *Luftwaffe*.

## Chapitre quatrième

### L'infanterie et les autres armes

Bien qu'étant reconnue comme la Reine des batailles, l'arme principale de toutes les armées du monde, l'infanterie ne pouvait à elle seule gagner une campagne militaire. Au fil des siècles s'est développée une relation étroite entre le fantassin et ses confrères d'armes. Cette relation s'est profondément transformée à la suite des bouleversements survenus lors de la Première Guerre mondiale. En effet, l'arrivée du binôme char-avion dans la bataille a amené les stratèges militaires à penser la guerre autrement. De plus, le passage vers la mécanisation et la motorisation des armées a modifié de façon considérable la doctrine d'utilisation des armées notamment celle de la cavalerie et celle de l'artillerie. Cette profonde mutation des rapports interarmes et la remise en question qui en résulta se reflétèrent dans les articles des revues militaires françaises des années trente.

Comment ces auteurs militaires percevaient-ils les relations entre l'infanterie et les autres armes ? Nul doute que la liaison qui a fait couler le plus d'encre fut celle entre l'infanterie et l'artillerie. Près des trois quarts des articles touchant aux relations entre l'infanterie et les autres armes publiés dans les grandes revues militaires, (*Revue militaire française, Revue militaire générale et la Revue d'infanterie*), portent sur les liaisons infanterie-artillerie. Avec la motorisation et la mécanisation de l'Armée de terre, les relations entre l'infanterie et la cavalerie allaient être modifiées radicalement. Dorénavant, le cavalier allait laisser son cheval pour une monture de fer et d'acier. Quant à l'aviation, ce n'est qu'à partir des leçons tirées de la guerre d'Espagne que les auteurs

des revues militaires commencèrent vraiment à s'intéresser aux liaisons entre elle et l'infanterie.

Le présent chapitre vise à donner une idée des différents points de vue et débats entre les auteurs des revues militaires des années trente quant aux relations entre l'infanterie et les autres armes. Tout d'abord, une grande partie de ce chapitre sera consacrée aux relations infanterie-artillerie. Comme nous l'avons mentionné, il n'y a pas un sujet d'étude qui ait attiré plus d'attention que ce dernier. Par la suite, nous nous concentrerons sur la liaison infanterie-blindés. Comment la relation entre l'infanterie et cette nouvelle arme a-t-elle été perçue au cours des années trente ? Nous poursuivrons avec la relation infanterie-cavalerie. L'étude de cette relation a-t-elle été reléguée aux oubliettes par la relation infanterie-blindés ? Finalement, il sera question des relations infanterie-aviation.

### **1-La liaison infanterie-artillerie.**

Au cours des années trente, les questions touchant aux relations infanterie-artillerie ont suscité de vifs débats parmi les hauts gradés de l'armée française. Tout d'abord, ces derniers se sont préoccupés de la place que devait prendre l'artillerie, surtout l'artillerie d'appui direct, au sein de l'armée française. Devait-elle être mieux encadrée par le commandement de l'infanterie ou devait-elle, au contraire, en devenir plus indépendante ? Par la suite, de nombreux articles portant sur les communications entre l'infanterie et l'artillerie ont été publiés durant les années trente. Ce champ d'étude s'est particulièrement transformé avec le développement des transmissions radio et les nouvelles nécessités de la guerre de mouvement. Avant de se lancer dans l'analyse de ces débats, voyons comment le *Règlement de l'infanterie* concevait la liaison infanterie-artillerie.

#### i) la liaison artillerie-infanterie dans le *Règlement de l'infanterie*.

Dans le *Règlement de l'infanterie* de 1938, l'artillerie avait pour mission dans l'offensive, de préparer et appuyer les attaques ; dans la défensive, de retarder et dissocier les attaques de l'adversaire puis de contribuer avec tous ses feux à les briser et à les repousser ; puis dans les deux cas, de contrebattre l'artillerie adverse et rechercher la destruction des engins blindés. Par ailleurs, elle devait donner de la profondeur à la bataille offensive ou défensive en attaquant les organes de commandement, les communications et les réserves de l'ennemi.



Plus précisément, l'action de l'artillerie divisionnaire dans l'offensive, en ce qui intéresse l'infanterie, comprenait en général<sup>1</sup>:

« Les tirs de préparation recherchant la destruction ou la neutralisation, avant l'attaque, des organes de feu et de commandement de l'ennemi ainsi que l'ouverture de brèches dans les défenses accessoires.

...les tirs de soutien immédiat, exécutés généralement par les groupements d'appui direct, visant à couvrir, d'aussi près que possible, les premiers éléments de l'attaque (infanterie et chars) par la neutralisation successive des résistances rencontrées au cours de la progression.

...les tirs de protection, exécutés généralement par les groupements d'action d'ensemble, en vue de prolonger les tirs de soutien immédiat dans une zone aussi profonde que possible. Ces tirs visent à neutraliser les points éloignés d'où l'ennemi peut soit agir sur le terrain des attaques par le feu de ses armes automatiques ou antichars ou y avoir des vues rapprochées, soit se rassembler pour contre-attaquer. »

Quant à la coopération de l'artillerie au combat défensif, elle englobait<sup>2</sup>:

« avant le déclenchement de l'attaque ennemie, des tirs de contre-préparation visant la neutralisation des points de la zone ennemie que le commandement sait ou suppose occupés, à ce moment, par le personnel rassemblé pour l'attaque.

...après le débouché de l'attaque, des tirs d'arrêt recherchant, là où ils sont appliqués, à briser et dissocier l'attaque adverse et à empêcher l'arrivée des réserves. »

Au point de vue organique, la réalisation et le maintien de la liaison entre l'infanterie et l'artillerie d'appui direct étaient facilités par la juxtaposition des postes de commandement, l'envoi par l'artillerie auprès de l'infanterie de détachements de liaison ainsi que le déplacement vers avant des observatoires d'artillerie<sup>3</sup>. Nous entendons par artillerie d'appui direct le groupement, en nombre habituellement égal à celui de

---

<sup>1</sup> Règlement de l'infanterie. op.cit., p.83

<sup>2</sup> Ibid. p.88

l'infanterie de premier échelon, comportant de l'artillerie légère et exceptionnellement de l'artillerie lourde courte. Les feux de ces groupements devaient accompagner ou couvrir les premiers éléments d'infanterie ou les chars, conformément à un plan établi d'avance, d'après les renseignements des observateurs d'artillerie ou d'après les demandes de l'infanterie.

ii) objectif : le renforcement de l'artillerie.

L'analyse des articles des revues militaires françaises des années trente, permet de discerner deux tendances quant à la coopération entre l'artillerie et l'infanterie. La première considérait que l'artillerie devait se renforcer et devenir plus indépendante de l'infanterie. Un des plus fervents défenseurs de cette tendance fut le général Challéat, artilleur de carrière. Au cours des années trente, il publia de nombreux articles dans la *Revue d'infanterie*. Dans l'un d'eux, il voulut démontrer la nécessité de l'artillerie au combat <sup>4</sup> :

« Il ne faudrait pas, cependant, qu'au cours d'une longue période de paix, l'infanterie se laissât griser par ces moyens de feu, au point de penser que, même sans chars, elle pourrait se passer de l'artillerie d'appui direct. Ce serait une dangereuse erreur. J'estime que le concours de l'artillerie sera, dans l'avenir, aussi indispensable que jamais à la progression de l'infanterie, même dans le cas où celle-ci pourra disposer de chars. Ce n'est que grâce aux tirs à doses massives de l'artillerie d'appui direct que l'infanterie rencontrera seulement, dans sa progression, des armes automatiques, plus ou moins isolées, à ciel ouvert ou sous des abris plus ou moins blindés. »

---

<sup>3</sup> Ibid. p.81

<sup>4</sup> Challéat, (général). « L'accompagnement et l'appui direct de l'infanterie par l'artillerie ». *Revue d'infanterie*, 1930, p.791.

Plus loin, en s'interrogeant à savoir si l'infanterie pouvait éventuellement se tirer d'affaire par ses propres moyens, il ajouta<sup>5</sup> :

« ...il serait prudent de ne pas trop persister à essayer de se passer du concours de l'artillerie. Il faut éviter, en effet, de faire éprouver à l'infanterie de trop cruelles déceptions, qui, si elles sont trop souvent répétées, ne tardent pas à lui faire perdre ses forces matérielles et morales. »

Pour permettre à l'artillerie d'accomplir adéquatement sa mission, Challéat proposait le déploiement d'un matériel supplémentaire et mieux adapté pour l'artillerie divisionnaire, notamment le remplacement du canon de 75 modèle 1897. Dans un autre article qu'il publia la même année, Challéat mit l'accent sur ce matériel supplémentaire<sup>6</sup>.

« Il faut doter l'artillerie divisionnaire d'un matériel supplémentaire, plus apte que celui d'aujourd'hui à l'appui direct rapproché, et apte, en outre, à perforer les chars de combat jusqu'à 1000 et, si possible, 1500 mètres. »

D'après l'auteur, l'artillerie divisionnaire devrait comprendre, outre les matériels de 75 et de 155 court, un matériel très léger à faible relief, apte au tir courbe et au tir de perforation contre les chars de combat sérieusement blindés<sup>7</sup>.

En 1932, le chef d'escadron d'artillerie R. Monnot publia un article qui défendait les mêmes thèses que Challéat. Selon Monnot, une plus grande concentration de matériels d'artillerie au sein de l'infanterie ne simplifierait pas le moins du monde les problèmes de la liaison infanterie-artillerie. Au contraire, l'infanterie « aurait un engin très embarrassant, dont le ravitaillement ne serait pas facile, qui lui procurerait probablement

---

<sup>5</sup> Ibid. p.793.

<sup>6</sup> Challéat, (général). « La liaison infanterie-artillerie ». La Revue d'infanterie, 1930, p.51.

<sup>7</sup> Ibid. p.53.

bien des ennuis et ne l'empêcherait pas de désirer la collaboration de l'artillerie<sup>8</sup> ».

L'auteur croyait que la liaison infanterie-artillerie, pouvait être améliorée :

« si l'artilleur, achevant de se dégager de tout esprit de routine, se perfectionnait encore dans l'art d'utiliser pour le tir, les renseignements d'observation pouvant lui être envoyés par un observateur d'infanterie. Ainsi pourraient être amenés à travailler en collaboration pour le tir le fantassin et l'artilleur ».

Cette collaboration devait s'effectuer sous la supervision d'officiers de l'artillerie.

iii) objectif : l'intégration de l'artillerie à l'infanterie

Contrairement à cette pensée voulant que l'infanterie ne pouvait pas se passer d'une l'artillerie d'appui direct renforcée, commandée par des officiers d'artillerie, d'autres auteurs considéraient plutôt que cette dernière devait être mise entre les mains de l'infanterie.

C'est notamment le cas du chef d'escadron Lagabrielle qui en 1932 publia un article portant sur la liaison infanterie-artillerie. Pour lui, il fallait trouver une solution au fait que l'artillerie n'était pas capable, avec ou sans aide, de donner à l'infanterie l'appui de ses projectiles au moment et à l'endroit précis où il s'avérait nécessaire. Pour résoudre ce problème, il proposa la solution suivante :

« La guerre est tellement compliquée qu'elle exige de tous les connaissances techniques les plus étendues ; qu'on le veuille ou non, l'infanterie est devenue une arme technique et les problèmes de balistique, de préparation du tir, d'observation, de topographie doivent l'intéresser au premier chef. La réunion des deux armes infanterie-artillerie dans les mains d'un seul chef, le colonel d'infanterie, permettra, dans le cadre du régiment, l'étude approfondie de quelques branches des sciences indispensables à la guerre et en particulier la topographie. <sup>9</sup>»

<sup>8</sup> Monnot, R. (chef d'escadron d'artillerie). « Liaison infanterie-artillerie ». La Revue d'infanterie, 1932, p.753.

<sup>9</sup> Lagabrielle, (chef d'escadron). « Liaison infanterie-artillerie ». La revue d'infanterie, 1932, p.320.

Par ailleurs, Lagabrielle suggérait la mise en place d'exercices à l'extérieur comportant l'emploi de la batterie d'infanterie pouvant être suivi de près par tous les officiers d'infanterie.

« On arrivera ainsi, tout naturellement , à des instructions techniques de plus en plus nécessaires aux officiers des armes combattantes qui doivent tous, sur le champ de bataille, être capables d'exploiter les situations assurant des avantages immédiats, par exemple, l'utilisation des matériels et des munitions abandonnées sur le terrain du combat <sup>10</sup>».

Un an plus tôt, dans la même *Revue d'infanterie*, le lieutenant-colonel G... faisait aussi mention de la nécessité de prévoir de nombreux exercices pour les officiers et sous-officiers d'infanterie afin que ces derniers puissent eux mêmes utiliser les matériels d'artillerie. L'auteur arrivait à cette conclusion en partant de l'hypothèse que, lors d'un combat survenait un coup malheureux qui anéantissant le personnel artilleur du poste d'observation, tout en laissant intacts les moyens de transmission. L'officier ou le sous-officier d'infanterie devait alors prendre sa place et donner les bonnes informations à l'artilleur. Selon l'auteur :

« Qu'il s'agisse de remplacer cet observateur avancé ou de toutes autres questions concernant la coordination des deux armes, on en arrive toujours à la conclusion que c'est l'entente entre les deux chefs qui est absolument inutile si on se s'exerce pas à résoudre tous les petits problèmes de détail que soulève au combat la liaison des deux armes. L'hiver doit être utilisé à enseigner les notions théoriques ; le terrain de manoeuvre permet de développer la pratique. Si, en première ligne, l'artilleur disparaît, il faut qu'immédiatement le fantassin bondisse pour le remplacer. <sup>11</sup>»

---

<sup>10</sup> Ibid. p.321.

<sup>11</sup> G...(lieutenant-colonel). « Liaison infanterie-artillerie ». *La Revue d'infanterie*, 1931, p.432.

Ainsi, c'est en éduquant les officiers et sous-officiers d'infanterie aux rudiments du langage de l'artillerie que les défenseurs d'une infanterie plus autonome comptaient mieux contrôler l'artillerie d'appui direct.

iv) la question des communications

Outre le facteur de commandement, il nous apparaît que la base de la liaison infanterie-artillerie s'établit autour de la communication entre les deux armes. En effet, pour développer cette liaison, il fallait assurer la convergence des efforts des deux armes dans l'espace et dans le temps. La concordance dans l'espace visait à diriger le tir de l'artillerie exactement sur l'obstacle qui entravait la progression de l'infanterie. La concordance dans le temps visait, non seulement à obtenir le déclenchement du tir au moment le plus opportun, mais à ce que l'infanterie puisse profiter au mieux des effets du tir<sup>12</sup>. De nombreuses solutions furent proposées pour parvenir à cette convergence des efforts.

Nous avons tout d'abord retenu l'article du chef d'escadron d'artillerie Joguet qui suggérait en premier lieu dans le but de faciliter l'entente entre l'infanterie et l'artillerie et surtout de la rendre efficace, l'envoi de gradés observateurs d'artillerie aux compagnies de première ligne. Par la suite, permettre la transmission de la demande de tir par un gradé observateur et la présence au bataillon de sous-officiers de détachement d'observation du groupe d'artillerie. Finalement, l'utilisation de l'officier observateur du

---

<sup>12</sup> Duhourcau. (lieutenant-colonel). « Au sujet de la liaison infanterie-artillerie ». La Revue d'infanterie, 1930, p.622.

groupe d'artillerie pour l'ajustage des tirs<sup>13</sup>. Selon l'auteur, ces améliorations allaient permettre d'établir une meilleure communication dans la liaison d'observation entre l'infanterie et l'artillerie.

Toujours sur la question des observateurs, le lieutenant-colonel Mazenod soutenait, en 1937, qu'il fallait, non pas déplacer les observateurs de bataillon vers l'arrière, o ils n'auraient, en général rien à faire, se trouvant trop éloignés de leur unité, mais bien de :

« pousser au voisinage de leurs camarades de l'infanterie les observateurs que les groupes d'appui direct détachent dans la zone d'observation avancée, pour surveiller les parties du terrain qui pourraient échapper aux observatoires principaux, et, le cas échéant, mettre en place certains tirs de contact<sup>14</sup> ». Par ailleurs, l'auteur soulignait l'importance pour ces observateurs d'être dotés d'appareils radiotéléphoniques pour hâter la diffusion et l'exploitation du renseignement.

Enfin, nous nous sommes penché sur l'étude d'un ingénieur-radio de l'École supérieure d'électricité. Ce dernier jugeait que les performances de nouveaux matériels radiotéléphoniques, soit, l'E.R. 17, pour les liaisons intérieures de l'infanterie, l'E.R. 22, pour les liaisons intérieures de l'artillerie ainsi que le R. 11, pour la réception des messages envoyés par l'avion, étaient suffisamment établies pour que, sur le plan technique, la liaison infanterie-artillerie au combat par radio soit résolue de la façon la plus heureuse.

« Leur mise en station rapide, leur maniement facile, leur fonctionnement sûr, leur faible poids et leur moindre encombrement se prêtent à des déplacements

---

<sup>13</sup> Joguet. (chef d'escadron). « La liaison infanterie-artillerie et le détachement d'observation du groupe d'artillerie ». La Revue d'infanterie, 1932, p.928.

<sup>14</sup> Mazenod. (lieutenant-colonel). « Réflexions sur la liaison artillerie-infanterie ». La revue d'infanterie. 1937. p.1101

relativement aisés, leur ravitaillement ne rencontrant pas de sérieuses difficultés<sup>15</sup>».

Comme nous l'avons vu, pour rétablir la convergence que nous avons mentionnée plus haut, les militaires français ont misé sur le repositionnement des observateurs d'artillerie ainsi que sur le déploiement des nouveaux matériels radiotéléphoniques.

## **2- la liaison infanterie-blindés**

Contrairement à la multi-centenaires liaison infanterie-artillerie, la liaison entre le fantassin et le char était toute récente. N'ayant fait son entrée sur le champ de bataille que vers le milieu de la Première Guerre mondiale, le char n'était pas arrivé à sa maturité dans les années trente. On n'en était donc encore qu'à la genèse de la relation entre le char et le fantassin. D'une part, comme nous l'avons vu au chapitre deux, on le considérait comme un engin devant précéder largement l'infanterie et pénétrer profondément dans le dispositif adverse. D'autre part, il avait comme mission d'accompagner l'infanterie au combat et d'agir en liaison intime avec elle en s'attaquant aux armes automatiques qui arrêtaient sa progression<sup>16</sup>. Nous avons concentré notre recherche dans les revues militaires sur cette liaison intime entre le fantassin et le char d'accompagnement.

Tout d'abord, nous avons recensé quelques articles proposant des procédés pour établir la liaison entre les fantassins et les chars ou, plus précisément, permettre au fantassin de situer la résistance qui l'arrêtait en la désignant clairement au char. Le premier, très simple, consistait à l'emploi de projectiles à fumée colorée. Lancé par des engins à tir courbe, le projectile à fumée ne matérialisait que son point de chute, à

---

<sup>15</sup> Bédoura, Henry. (lieutenant-colonel). « La liaison infanterie-artillerie par radio ». La revue d'infanterie, 1931, p.6.



l'exclusion du point de départ et de la trajectoire. Il offrait une image persistante, capable de retenir assez l'attention des équipages de chars<sup>17</sup>.

Avec l'arrivée de matériels modernes, une autre solution que le tir de projectiles colorés fit son apparition. Il s'agissait des moyens de transmissions radio-électriques. En équipant les chefs de section, les capitaines et les officiers de chars de radio, le rendement des troupes de première ligne serait grandement amélioré. En effet, rendant les communications plus rapides et permettant une plus grande précision dans le langage employé dans la liaison infanterie-chars, les transmissions radio-électriques pouvaient donner à l'unité appuyée la possibilité d'atteindre l'objectif fixé avec le minimum de pertes et, éventuellement, suivant l'horaire imposé<sup>18</sup>. Doté de ces équipements, le char D français laissait entrevoir de nombreuses possibilités :

« L'équipement radio-électrique monté à bord donne aux commandants d'unités la possibilité de rester constamment en liaison avec leurs subordonnés et leur offre le moyen de transmettre, instantanément, des ordres précis pour l'exécution de missions nouvelles ou pour régler les incidents de l'action. La radio permet également au commandement qui emploie les unités de chars de les manoeuvrer rapidement<sup>19</sup>».

Malgré ces progrès technologiques, les leçons de la guerre d'Espagne allaient confirmer l'obstacle principal à la liaison infanterie-chars : le canon antichars. En effet, les résultats de la bataille de Torejon, où une masse de 200 chars italiens et allemands fut décimés par les armes antichars, allaient convaincre les militaires français que les chars ne pouvaient être utilisés de façon indépendante sans liaison avec l'infanterie, l'aviation

---

<sup>16</sup> Règlement de l'infanterie. *Op.cit.*, p.77.

<sup>17</sup> X... « Liaison infanterie-chars ». *La Revue d'infanterie*, 1936, p.70.

<sup>18</sup> Ferré, Georges. (capitaine). « La liaison « infanterie-chars » ». *La Revue d'infanterie*, 1937, p.951.

ou l'artillerie. Selon certains auteurs militaires français, l'expérience espagnole marquait la nécessité pour les chars d'établir une relation encore plus étroite entre eux et l'infanterie pour parer aux effets dévastateurs de l'arme antichars<sup>20</sup>.

### **3- la liaison infanterie-cavalerie**

Avec la motorisation et la mécanisation de l'armée française, le métier de cavalier allait être complètement bouleversé durant l'entre-deux-guerres. Jadis, cette arme était synonyme de noblesse. Le métier de cavalier, chargeant l'ennemi sur sa monture, était glorifié parmi tous. Cependant, avec l'abandon du cheval, une des plus grandes richesses de la France, au profit du véhicule blindé, l'intérêt porté à la cavalerie par les militaires français a décliné de façon considérable. En effet, durant les années trente, aucun article portant sur la liaison infanterie-cavalerie n'a été publié dans les revues militaires françaises que nous consultons. La cavalerie n'était à ce moment considérée utile que pour des missions de reconnaissance. Il nous apparaît que les études sur la liaison infanterie-blindés ont damé le pion aux études sur la liaison infanterie-cavalerie. Pour analyser cette dernière, nous devons nous en tenir aux propos du *Règlement de l'infanterie*.

Le *Règlement de l'infanterie* de 1938 spécifiait que les groupes de reconnaissance, (la cavalerie), avaient pour mission principale de renseigner les commandants des grandes

---

<sup>19</sup> Ferré, Georges. (capitaine). « La tactique des chars de combat et son évolution ». La Revue d'infanterie, 1939, p.731.

<sup>20</sup> Goutard. A. (capitaine). «le char en face de l'antichar dans la rupture». La revue d'infanterie, 1938,p.294.

unités en fonction des conditions de distance et de temps que ceux-ci estimaient nécessaires à leur manoeuvre.

« Loin de l'ennemi, ils communiquent aux avant-gardes ou aux avant-postes les renseignements susceptibles de leur être utiles. À proximité de l'ennemi, notamment au moment de la prise de contact, ils opèrent en liaison étroite avec ces mêmes détachements et à leur profit. Pendant le combat, ils constituent le plus généralement une réserve mobile. Dans la poursuite, ils dépassent l'infanterie en vue d'atteindre les coupures avant les éléments retardateurs de l'ennemi <sup>21</sup>».

Dans l'offensive, le groupe de reconnaissance devait coopérer avec l'infanterie dans l'approche, la prise de contact et la poursuite. Pendant l'approche le groupe de reconnaissance avançait largement les avant-gardes de l'infanterie pour reconnaître la zone de marche de celle-ci. La cavalerie devait, par ailleurs, donner des informations sur le terrain et la présence de l'ennemi. Au moment du contact avec l'ennemi, le groupe de reconnaissance resserrait sa liaison avec l'infanterie en lui précisant le contour apparent de la position ennemie<sup>22</sup>.

Dans la défensive, les groupes de reconnaissance devaient coopérer avec l'infanterie dans les préliminaires de la bataille défensive, dans la retraite et dans la manoeuvre de retraite<sup>23</sup>. Finalement, des unités d'infanterie pouvaient être employées, tant dans la défensive que dans l'attaque, au renforcement de la cavalerie<sup>24</sup>.

#### **4-la liaison infanterie-aviation**

Tout comme avec le char, ce n'est que durant la Première Guerre mondiale que pour la première fois, l'infanterie a combattu en liaison avec l'aviation. Pendant la

---

<sup>21</sup> Règlement de l'infanterie. *Op.cit.*, p.91.

<sup>22</sup> *Ibid.* p.92.

<sup>23</sup> *Ibid.* p.93.

<sup>24</sup> *Ibid.* p.94.

première moitié des années trente, la mission principale de l'avion était très similaire à celle qu'elle avait vingt ans plus tôt. En effet, le *Règlement de l'infanterie* stipulait que les missions principales de l'aviation demeuraient celles de reconnaissance et d'accompagnement au combat. La reconnaissance consistait à renseigner l'infanterie sur la situation de l'ennemi. Quant à l'accompagnement, il visait à « reconnaître, en vue de renseigner le commandement et l'artillerie, la situation des unités d'infanterie et de chars amies engagées en premier échelon <sup>25</sup>».

Certains articles ont traité de ces missions d'observation, notamment celui du commandant Astruc qui donnait plus de détails que la description du *Règlement*. Selon lui, le travail au profit immédiat de l'infanterie devait s'effectuer à basse altitude et à la verticale des lignes parce qu'il fallait :

« impérieusement les voir (les fantassins et les nids de mitrailleuses ennemies) et les voir d'assez près pour que le doute et l'erreur ne puissent intervenir, pour que l'oeil, à son insu, ne soit pas le jouet d'un reflet, d'une ombre, d'une tache<sup>26</sup>».

Quelques années plus tard, tout comme le commandant Astruc, le lieutenant Jules Roy estimait qu'il n'y avait pour l'observation que deux méthodes possibles : la haute altitude avec piqués ou le vol rasant.

« À plafond bas, l'avion arrivera sur les lignes en vol rasant, bénéficiant de la surprise de son apparition et de sa disparition presque instantanées. Certains équipages devront être spécialisés dans ce genre de mission et les résultats seront excellents, l'observateur finissant pas acquérir la faculté d'enregistrer dans sa mémoire le film de ce qu'il a vu à cette allure vertigineuse <sup>27</sup>».

---

<sup>25</sup> *Ibid.* p.95.

<sup>26</sup> Astruc. (commandant). « La liaison infanterie-aviation ». *Revue d'infanterie*, 1932, p.40.

<sup>27</sup> Roy, Jules. (Lieutenant). « La mission aérienne d'accompagnement de l'infanterie au combat ». *Revue d'infanterie*. 1938, p.651.

Outre les missions d'observation, le *Règlement de l'infanterie* stipulait que l'aviation pouvait aussi servir à l'attaque d'objectifs au sol. Ce n'est qu'à partir de la guerre d'Espagne que les auteurs militaires français ont porté une véritable attention à cette mission. En effet, le premier article sur le sujet n'est paru qu'en 1937. Avec les leçons de la guerre d'Espagne, l'armée de l'air apparaissait comme une très longue artillerie que l'armée de terre devait mener à bonne portée des objectifs<sup>28</sup>. Cette aviation d'assaut se posait, pour certains, en successeur de la cavalerie. Selon l'ingénieur en chef Rougeron :

« Des combats récents ont démontré l'efficacité de l'intervention de l'aviation d'assaut : bataille de Guadalajara, défense de Marjorque au cours de laquelle des unités de l'air participèrent à la rupture du front nord et à l'exploitation du succès. Stratégiquement, seul l'avion peut être amené à pied d'oeuvre, en toutes circonstances, dans les délais désirables. Il est seul capable de s'opposer instantanément à la surprise. Tactiquement, il dispose d'avantages inestimables : apparition, intervention et disparition très rapides, faible vulnérabilité. <sup>29</sup>».

Dans sa coopération avec l'infanterie, l'aviation d'assaut avait comme cibles les troupes motorisées, l'infanterie en position, l'artillerie et les chars. La plus importante étant pour l'auteur l'attaque des troupes en déplacement car il était difficile aux unités motorisées ou portées qui étaient en cours de mouvement de se défendre efficacement contre l'aviation d'assaut.

D'autres auteurs ont noté que l'aviation fut utilisée en Espagne pour préparer des opérations offensives menées par l'infanterie.

« L'aviation a pu, en Espagne, à certains instants et par absence d'une artillerie suffisante, remplir certaines missions généralement dévolues à la réserve générale

<sup>28</sup> Armengaud. (général). « L'armée de l'air et les autres armées » *Revue Militaire Générale*, 1937, p.65.

<sup>29</sup> Rougeron. (chef du génie maritime). « L'aviation d'assaut dans la bataille ». *Revue d'infanterie*, 1937, p.1370.

d'artillerie. Elle a constitué une réserve mobile, précieuse à qui voulait soit briser une attaque ennemie, soit préparer rapidement une offensive. Elle a formé le meilleur élément de la puissance offensive à terre et joué le rôle d'une cinquième arme<sup>30</sup>».

Pour parer aux attaques de l'aviation d'assaut ennemie, les unités d'infanterie devaient mettre en place certains moyens de défense. Outre les moyens actifs, tels la D.C.A., il apparaissait que la meilleure protection résidait dans les moyens passifs comme les tranchées profondes, la dispersion des unités ou l'utilisation des couverts<sup>31</sup>.

### **Conclusion**

Cette analyse des relations entre l'infanterie et les autres armes nous a permis de constater que les auteurs militaires français privilégiaient certains champs d'étude et que les préoccupations de ces derniers ont évolué dans le temps.

Tout d'abord, de 1930 à 1936, plus de 80% des articles touchant aux relations entre l'infanterie et les autres armes, recensés dans *La Revue militaire française* et dans *La Revue d'infanterie*, portaient sur la liaison infanterie-artillerie. Les études sur ce sujet ont, en grande partie, tourné autour de la question de l'observateur au sein de l'artillerie d'appui direct. Devait-il demeurer un officier d'artillerie qui verrait son arme prendre plus d'autonomie à l'égard de l'infanterie et renforcerait son matériel ? Ou devait-il plutôt devenir un officier d'infanterie dont le chef serait un colonel d'infanterie et dont l'instruction technique deviendrait beaucoup plus poussée ? À la fin des années trente, ce débat fut laissé de côté par les auteurs militaires et le statu quo sembla prédominer. L'observateur était aussi au centre de la question des communications entre les fantassins

---

<sup>30</sup> Armengaud. (général). « La combinaison des forces de l'air avec les forces navales et avec l'armée de terre ». *Revue Militaire Générale*. 1938, p.514.

et les artilleurs. Selon les études analysées, le repositionnement des officiers observateurs ainsi que le déploiement de nouveaux matériels radiotéléphoniques allaient grandement améliorer la communication entre les deux armes.

Par la suite, à partir de 1936 et de la guerre espagnole, les auteurs militaires se sont davantage intéressés aux liaisons entre l'infanterie et le binôme char-avion. Les études sur la liaison entre infanterie et les chars d'accompagnement en étaient encore à leurs balbutiements. Les transmissions radio-électriques venaient de faire leur apparition. Les équipages de char devaient donc, pour situer l'ennemi, se fier aux rudimentaires projectiles à fumée colorée lancés par le fantassin. Par ailleurs, nous avons noté une appréhension grandissante des auteurs militaires à l'égard du canon antichars. La guerre d'Espagne allait faire redoubler cette crainte.

Quant à la liaison infanterie-aviation, les leçons de la guerre d'Espagne allaient faire grandement évoluer la perception des militaires. En effet, avant cette date, l'avion n'était perçu que comme une arme de reconnaissance ou d'accompagnement. Ce n'est qu'avec les succès connus par les *Stukas* allemands durant la guerre d'Espagne que les militaires français commencèrent à percevoir l'utilisation de l'aviation pour préparer des opérations offensives menées par l'infanterie.

Finalement, il apparaît que l'étude des liaisons entre l'infanterie et la cavalerie a été mise de côté par les auteurs militaires français. Avec la motorisation et la mécanisation de cette arme, il semblerait que ces derniers aient eu du mal à situer et à dissocier l'étude de la cavalerie avec celle des chars.

---

<sup>31</sup> X. (capitaine). « La défense contre avions dans les unités d'infanterie ». Revue d'infanterie, 1939, p.489.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

À la lumière de notre analyse, il apparaît que l'armée française, ou plus précisément l'infanterie française, était, à bien des égards et, contrairement à des perceptions répandues, adéquatement préparée à la Deuxième Guerre mondiale. Nous avons en effet été en mesure de nuancer les propos négatifs de certains observateurs et historiens. Alors, pourquoi la débâcle de 1940? Avant de répondre à cette question, revenons sur les points saillants de nos conclusions.

Tout d'abord, nous avons vu que les historiens se sont attardés à la question du moral des troupes françaises. Selon eux, la perte d'attachement du peuple français aux valeurs militaires, les médiocres conditions de vie qui prévalaient chez les officiers ainsi que la perspective presque inexistante d'avancement contribuèrent au désenchantement dans l'armée. Très peu conditionnées au combat, les troupes françaises devinrent ainsi très vulnérables face à l'armée allemande motivée.

Nous ne remettons pas en cause ces arguments. En effet, il est bien clair qu'à la déclaration de la guerre en septembre 1939, les soldats français ne démontrèrent pas le même enthousiasme qu'en 1914. Marqués par les bouleversements sociaux des années trente, et encore traumatisés par les souvenirs de l'hécatombe de la Première Guerre mondiale, le soldat français avait un moral peu élevé en 1939. Cependant, nous avons pu démontrer que les hauts gradés militaires étaient tout à fait conscients du problème. Faute de crédits pour améliorer le niveau de vie du soldat et de l'officier, ces derniers ont tenté de revaloriser le métier des armes en glorifiant les vertus du fantassin dans les instructions et les règlements, ainsi que dans de nombreux articles publiés dans les revues militaires. Par leurs publications, les auteurs militaires ont tenté de relever le moral de l'armée française.



Par la suite, l'analyse historiographique de notre sujet nous a permis de constater que les historiens ont vivement critiqué le programme de réarmement français de la deuxième moitié des années trente. Selon eux, l'ambitieux projet de réarmement de 14 milliards de Léon Blum était tout à fait irréaliste, compte tenu de nombreux facteurs propres à l'économie et à la société française de l'époque. Ces historiens avancent l'argument qu'au déclenchement des combats en 1940, l'équipement de l'armée française était hétéroclite et, pour l'essentiel, déjà désuet à sa sortie.

Pourtant, bien que nous ayons noté certaines failles, notamment au sujet des canons anti-aériens, il nous apparaît que l'armement de l'infanterie était, en 1940, comparable, tant quantitativement que qualitativement, à l'équipement de son opposant allemand. En effet, nous avons observé que certains éléments étaient mêmes supérieurs en qualité à ceux de la Wehrmacht, par exemple les mitrailleuses et les canons de 25mm.

D'autre part, en ce qui concerne le point de vue voulant que l'armée française ait été caractérisée, pendant les années trente, par une sclérose doctrinale et un immobilisme patent, nous avons démontré que les militaires de l'époque avaient une très grande connaissance des innovations militaires de leur temps. En effet, nous avons pu remarquer que les auteurs militaires contemporains se sont montrés ouverts aux idées nouvelles de motorisation, de mécanisation et de guerre de mouvement. Sur ce dernier point, certains articles, notamment ceux du général Barrard et du colonel Didelet, analysés dans le deuxième chapitre de notre mémoire, révèlent une grande clairvoyance sur la guerre de mouvement qui allait se manifester sur les champs de bataille du début de la Seconde Guerre mondiale. Il semble qu'à partir de 1934, les auteurs militaires ont vraiment pris conscience de l'importance de la vitesse et du mouvement dans la guerre moderne.

Bref, il nous apparaît que l'idée selon laquelle l'institution militaire était sclérosée doctrinalement et immobile intellectuellement est un mythe. Nous avons pu démontrer la conscience qu'avaient les militaires des réalités nouvelles de la guerre moderne. Les articles des revues militaires abondent de réflexions touchant les questions de mécanisation, de motorisation, de guerre de mouvement, d'utilisation de l'armement et de relations interarmes. Sur ce dernier point, les leçons tirées de la guerre d'Espagne et la réflexion sur le plan de la tactique qui en découlait démontrent à quel point les militaires français ont été à l'affût des innovations tactiques qui apparaissaient sur les champs de bataille européens.

Au fil des thèmes que nous avons analysé dans notre mémoire, nous croyons avoir été en mesure de nuancer les évaluations négatives relatives à la doctrine militaire française des années trente. En admettant donc que les instances militaires étaient conscientes des réalités nouvelles de la guerre moderne et que l'armée française, plus particulièrement l'infanterie, était, en tenant compte de certains facteurs, adéquatement préparée à la guerre, comment alors expliquer la débâcle de 1940?

Les raisons de l'effondrement français sont multiples. Elles sont le fruit de l'inter-relation entre des facteurs politiques, sociaux, économiques et militaires. Pour demeurer à l'intérieur des bornes fixées pour notre étude, contentons-nous d'en analyser les raisons militaires.

Tout d'abord, nous devons admettre que la conscience n'implique pas l'action. Nous avons observé que les auteurs militaires étaient tout à fait conscients des réalités nouvelles de la guerre moderne, notamment sur le plan de la guerre de mouvement et de l'utilisation des blindés. L'anticipation de certains d'entre-eux sur les tactiques de la guerre à venir est très frappante.

Cependant, ces derniers ont semblé jouer le rôle de simples observateurs. Ils ont tenté de voir ce que les autres faisaient sans réellement envisager de transposer leurs observations à leur propre doctrine. Par exemple, les capacités dévastatrices révélées par la guerre d'Espagne de l'utilisation du binôme char-avion en relation avec l'infanterie ont fait l'objet de nombreuses études sans jamais donner lieu à des propositions pour adapter cette nouvelle forme de combat à l'armée française. Demeurés indépendants l'un de l'autre, le char et l'avion n'ont permis, en 1940, ni une action offensive ni une contre-attaque en profondeur en vue de refouler l'envahisseur allemand.

En définitive, il nous apparaît que l'attaque n'a pas été envisagée sérieusement par le haut-commandement. Bien que nous ayons démontré que l'*I.G.U.* considérait l'offensive comme le mode d'action par excellence et qu'elle seule permettait de briser l'adversaire, nous devons admettre que l'attaque ne faisait pas partie de la stratégie d'ensemble de l'armée française. Comme nous l'avons vu, l'économie des effectifs impliquait l'élaboration d'une stratégie très prudente. L'attaque étant normalement beaucoup plus coûteuse sur le plan des effectifs que la défensive, l'état-major français a été porté à donner la priorité absolue à la défensive, voire à en faire un culte.

Ce culte de la défensive se confirme dans l'analyse des articles des revues militaires. En effet, la prise de conscience des militaires face aux nouvelles théories de la guerre de mouvement s'inscrivait dans une conception défensive. La lecture des titres des articles est très révélatrice de la primauté du concept de défense contre une arme sur celui de l'utilisation d'une arme. Plus souvent qu'autrement, nous avons pu lire: "La défense contre les chars" ou "La défense contre l'aviation". Très rarement, il était question de l'utilisation du char ou de l'avion dans l'attaque. Le but des militaires semblait donc être de préparer l'armée à la défense contre la guerre de mouvement

et non de la préparer à faire la guerre de mouvement.

Voulant à tout prix éviter la guerre sur son territoire, le haut-commandement français a misé, tout d'abord, sur une défensive statique et attentiste, à l'Est avec la ligne Maginot puis, au Nord, sur un mouvement massif des troupes en territoire belge. Bien qu'il soit possible de considérer cette entrée en Belgique comme une démonstration de l'application des concepts de la guerre de mouvement, elle s'inscrivait plutôt dans la volonté un cadre d'éviter tout conflit en territoire français. Cette action offensive masquait en réalité l'option défensive préconisée par le haut-commandement. Les troupes françaises furent lancées à l'avant non pas dans le but d'attaquer la *Wehrmacht*, mais bien plus dans l'optique de prévenir l'invasion du territoire français.

À la suite des revers subis par l'armée française tant au Nord qu'à l'Est, ainsi qu'à l'attaque surprise des Allemands par les Ardennes, la *Wehrmacht* allait tirer profit de la faille principale de toute la stratégie défensive française: l'absence de profondeur. Se croyant à l'abri de toute invasion, le haut-commandement n'a jamais envisagé sérieusement une défensive en profondeur du territoire national. Les réserves mal employées et les lignes défensives mal préparées ont permis aux troupes allemandes de pénétrer très rapidement à l'intérieur du sol français. Le désordre de la retraite française était tel que moins d'une semaine après le début des hostilités, les dés étaient jetés. Privilégiant une stratégie défensive basée sur le ménagement des effectifs et l'intégrité du territoire national, le haut-commandement français a cependant négligé l'élaboration d'une stratégie défensive en profondeur advenant l'échec des plans initiaux. Cette absence de vision générale a été lourde de conséquences pour l'armée française.

Cette grande faille du système défensif en sol français ne cache-t-elle pas une réalité beaucoup plus dramatique qui imprégnait toute la stratégie militaire française des années trente?

Le haut-commandement n'a pas compris qu'on ne peut déclarer la guerre sans la faire ou en la reportant à un avenir plus ou moins lointain. Tentant de convaincre le IIIe Reich qu'il était prêt à l'affronter, l'état-major français n'a jamais eu vraiment l'intention de combattre au lendemain du déclenchement de la guerre. L'inaction française lors de la "drôle de guerre" est très révélatrice de cet état d'esprit. Condamnée ainsi à un rôle attentiste, l'armée française laissait l'initiative des combats aux Allemands. Croyant que le IIIe Reich se laisserait duper par cette pseudo-guerre, l'armée française se fit prendre à son jeu au printemps 1940. Le résultat fut dévastateur.

Que devons-nous retenir de notre recherche? Tout d'abord, il faut nuancer la perception très négative proposée par la plupart des historiens quant au développement de la doctrine militaire des années trente. Selon nous, il y avait une véritable conscience dans les milieux militaires français des réalités nouvelles de la guerre moderne. La réflexion et les nombreux débats sur la motorisation, la mécanisation, la guerre de mouvement, l'utilisation de l'armement et les relations interarmes nous amènent à qualifier de mythe l'idée que l'armée française des années trente ignorait les techniques et tactiques de la guerre moderne. Cependant, il faut admettre que cette conscience des réalités nouvelles n'a pas été suivie d'actions pour adapter ces dernières à l'armée française. La doctrine a été en retard par rapport à la compréhension. Finalement, nous croyons être parvenu au but principal que nous nous sommes fixé: faire sortir de l'oubli l'infanterie, l'arme principale de l'armée française. Trop longtemps laissée de côté par les historiens, elle reprend ici la place qu'elle doit occuper.

## 1-Sources

### 1.1: Ouvrages militaires contemporains:

Alléhaut, (colonel). Le combat de l'infanterie, ed. Berger-Levrault, Paris, 1928, 186 pages.

Alléhaut, (général). Motorisation et armée de demain, ed. Berger-Levrault, Paris, 1929, 296 pages.

Becker, G. (général). L'infanterie d'après-guerre en France et en Allemagne, ed. Berger-Levrault, Paris, 1930, n.p..

Bouchacourt, (lieut-col). Essai sur la psychologie de l'infanterie, n.e., Paris, 1933, 302 pages.

Brossé, (général). Les éléments de notre défense nationale, ed. Fournier, Paris, 1936, n.p..

Chauvineau, (général). Une invasion est-elle encore possible?, ed. Berger-Levrault, Paris, 1939, 219 pages.

Culmann, F.(général). Tactique d'artillerie. Matériels d'aujourd'hui et de demain, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1937, n.p.

de Gaulle, Charles (général). Vers l'armée de métier, ed. Berger-Levrault, Paris, 1934, 158 pages.

Duval, (général). Les leçons de la guerre d'Espagne, ed. Plon, Paris, 1938, 247 pages.

Gaston-Marie, (colonel). Obéissance et initiative conjuguées, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1937, n.p..

Général Alvin et colonel André. Les canons en service, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1930, n.p..

Général X... L'armée française, ed. J. de Gigord, Paris, coll. La France vivante, 1935, 171 pages.

Gérin, (colonel). Le combat des petites unités, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1940, 3 volumes.

Loustenau-Lacau, G.(commandant). Echos tactique de l'étranger, infanterie et chars de combat, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1932, 431 pages.

Mardacq, Jean-Jules(général). La défense nationale en danger, ed. de France, Paris, 1938, n.p..

Maurin, (général). L'armée moderne, ed. Ernest Flammarion, Paris, 1938, 269 pages.

Moreau, A.(lieut-col). Guerre de demain: le combattant, essai de psychologie, n.e., Paris, 1934, 23 pages.

Paillé, G. (commandant). Connaissance et emploi des armes et engins de l'infanterie, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1937, n.p..

Tuailon, Georges. Les dangers extérieurs et le moral de notre armée nationale, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1936, 63 pages.

Vauthier, (lieut-col). La défense antiaérienne des grandes unités, ed. Berger-Levrault, Paris, 1929, n.p..

Vernier, Bernard(capitaine). Le nouveau règlement d'infanterie. Comparaison avec le précédent, ed. Berger-Levrault, Paris, 1939, 45 pages.

Weygand, Maxime(général). La France est-elle défendue?, ed. Flammarion, Paris, 1937, n.p..

## **1.2: Guides et études militaires contemporaines**

Bégori, (lieut-col). L'armement, l'organisation et le combat de l'infanterie. Mémento à l'usage des officiers et sous officiers de réserve d'infanterie, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1932, n.p..

Chocquet, M. (capitaine). Guide pratique de l'officier de réserve d'infanterie, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1937, n.p.

Colin, (colonel). Guide tactique de l'officier de réserve d'infanterie, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1937, n.p..

Gérin, (lieut-col). Deux études de tactique appliquée d'infanterie, ed. Charles-Lavauzelle, Paris, 1930, n.p..

Jourdan, (lieut-col). Guide tactique du chef de bataillon, n.e., Paris, 1939, n.p..

Vallet, Albert (chef de bataillon). Questionnaire du gradé d'infanterie. Instruction théorique et formation militaire des caporaux, caporaux-chefs et sergents d'active et de réserve, n.e., Paris, 1ere édition, 1931, 323 pages, 21ième édition, 1939, 534 pages.

## **1.3: Règlements et instructions**

Instruction sur l'emploi tactique des grandes unités, du 12 août 1936, Ministère de la Défense nationale et de la Guerre, Paris, 1940, 232 pages.

Instruction pour les unités d'engins d'accompagnement, Ministère de la Guerre et Direction de l'infanterie, Paris, 1938, n.p..

Règlement de l'infanterie du 1er juin 1938, Ministère de la Guerre, Etat-major de l'armée, Paris, 1940, n.p..

#### **1.4: Revues:**

*Revue d'infanterie*

*Revue militaire française*

*Revue militaire générale*

*Revue des questions de défense nationale*

*Revue des deux mondes*

## **2-Bibliographie**

### **2.1: Guides bibliographiques et catalogues**

Annuaire statistique de la France, ed. Institut national de la statistique et des études économiques, Paris, 1878- .

Bibliographie nationale française depuis 1970, ed. Chadwick-Healey, CD-ROM, 1990.

Comité français des sciences historiques. Bibliographie annuelle de l'histoire de France du cinquième siècle à 1945, ed. Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1953 à 1995.

Cornick, Martyn. "The Fall of France, 1940. Bibliographical Essay", Modern and Contemporary France. Review of the Association for the Study of Modern and Contemporary France, 42 (juillet 1990), pp.37 à 44.

Dissertation Abstracts on Disc, ed. Ann Arbor, Michigan, CD-ROM, 1987.

Historical Abstracts, ed. ABC-Clio, Santa Barbara, CD-ROM, 1991.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. DocThèses. Le catalogue des thèses soutenues dans les universités française sur CD-ROM, ed. Chadwyck-Healey, CD-ROM, 1995.



## **2.2: Ouvrages**

Adamthwaite, Anthony. France and the Coming of the Second World War 1936-1939, Frank Cass, Londres, 434 pages.

Alexander, Martin S. The Republic in Danger. General Maurice Gamelin and the Politics of French Defence, 1933-1940, Cambridge University Press, Cambridge, 1992, 575 pages.

Bankwitz, Philip C.F.. Maxime Weygand and Civil-Military Relations in Modern France,. Havard University Press, Cambridge, 1967, n.p..

Béthouart, Antoine(général). Des hécatombes glorieuses au désastre, Presse de la Cité, Paris, 1972, 221 pages.

Coox, Alvin. French Military Doctrine, 1919-1939: Concepts of Ground and Aerial Warfare, Havard University Press, Cambridge, 1951.

Corvisier, André. Histoire militaire de la France, Presses Universitaires de France, Paris, 1992, vol 3, pp.327 à 443.

Jean Doise et Maurice Vaïsse. Diplomatie et outil militaire 1871-1991, éd. du Seuil, Paris, 1993, pp. 304 à 404.

Duroselle, Jean-Baptiste. La décadence 1932-1939, Imprimerie nationale, Paris, 1979, 568 pages.

Dutailly, Henry(Lieut-col). Les problèmes de l'armée de Terre française (1935-1939), Imprimerie Nationale, Paris, 1980, 449 pages.

Ferrard, Stéphane. Les matériels de l'armée de Terre française, 1940, Lavauzelle, Paris, 1984, 2 tomes.

Frank, Robert. Le prix du réarmement français (1935-1939), Publication de la Sorbonne, Paris, 1982, 373 pages.

Gooch, John and Cohen, Eliot. Military Misfortunes. The Anatomy of Failure in War,. Free Press, New-York, 1991, n.p..

Goutard, A(colonel). 1940; la guerre des occasions perdues, n.e., Paris, 1956, 402 pages.

Gunsburg, Jeffrey A. Divided and Conquered. The French High Command and the Defeat of the West 1940, Greenwood Press, Wesport, 1979, 303 pages.

Horne, Alistair. To Lose a Battle. France 1940, Little, Brown and compagny, Boston, 1969, 647

pages.

Kirkland, Faris Russell. The French Officer Corps and the Fall of France 1920-1940, Thèse de Ph.D., (Histoire), University of Pennsylvania, 1982, 760 pages.

Le Goyet, Pierre. Le mystère Gamelin, Presses de la Cité, Paris, 1971, 380 pages.

Mysyrowicz, Ladislas. Autopsie d'une défaite. Origines de l'effondrement militaire français de 1940, L'Age d'Homme, Lausanne, 1973, 385 pages.

Nobécourt, Jacques. Une histoire politique de l'armée. De Pétain à Pétain, 1919-1942, ed. du Seuil, Paris, 1967, 335 pages.

Paoli, François-André(colonel). L'armée française de 1919 à 1939, Service Historique de l'Armée de Terre, Paris, n.d., vol. 4, 228 pages.

Rocolle, Pierre. La guerre de 1940, Armand Colin, Paris, 1990, 2 tomes, 777 pages.

Serre, Charles (dir). Commission d'enquête parlementaire sur les événements survenus en France de 1933 à 1945, Presses Universitaires de France, Paris, 1946 à 1948, tome I pp. 1 à 91, tome II pp. 171 à 477.

Tournoux, P.E.(général). Défense des frontières. Haut Commandement-Gouvernement (1919-1939), Nouvelles Editions Latines, Paris, 1960, n.p.

Truttman, Philippe. La Muraille de France ou la ligne Maginot, Gérard Klopp, Paris, 1992, 627

Young, Robert J. In Command of France. French Foreign Policy and Military Planning, 1933- 1940, Havard University Press, Cambridge, 1978, 345 pages.

### **2.3: Articles de revues**

Astorkia, Madeline. "Les leçons aériennes de la guerre d'Espagne", Revue historique des armées, no2, 1977, pp.145 à 175.

Bankwitz, Philip C.F. "Maxime Weygand and the Fall of France: A Study in Civil-Military Relations", Journal of Modern History, vol. 31, 1959pp. 225 à 242.

Bodinier, (capitaine). "Gamelin, les fortifications et les chars à travers les rapports de l'E.M.A. (1935-1939)", Revue historique des armées, no4, 1979, pp. 125 à 144.

Cointet, Jean-Paul. "Gouvernement et haut-commandement en France entre les deux guerres" Défense nationale, 33e année, avril 1977, pp. 83 à 100.

Dutailly, Henry, "La puissance militaire de la France en 1938", Revue historique des armées, no 3, 1983, pp.5 à 13.

du Réau, Elisabeth. "Gouvernement et haut commandement français devant la perspective de la guerre (septembre 1938-septembre 1939)", Guerres mondiales et conflits contemporains, no166, 1992, pp. 149 à 165.

Facon, Patrick. "Le plan V (1938-1939)", Revue historique des armées, no4, 1979, pp.102 à 124.

Gunsburg, Jeffrey A. "Coupable ou non? Le rôle du général Gamelin dans la défaite de 1940", Revue historique des armées, no4, 1979, pp. 145 à 165.

Marill, J.-M.(capitaine). "La doctrine militaire française entre les deux guerres", Revue historique des armées, no3, 1991, pp.24 à 35.

Nayberg, Roberto. "La problématique du ravitaillement de la France en carburant dans l'Entre-deux-guerres: naissance d'une perspective géostratégique", Revue historique des armées, no4, 1979, pp.5 à 27.